

**L'enclos 1 du site des Sept Chemins**  
**Forêt domaniale de Liffré**  
**Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)**

**Site n°35 152 0049**

**Rapport de sondage archéologique**



**André CORRE et Bernard LEPRÊTRE**

**CERAPAR**  
**Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes**

**Service régional de l'archéologie de Bretagne – Rennes**  
**2010**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### IDENTITÉ DU SITE

Site n° : 35 152 0049  
Département : Ille-et-Vilaine  
Commune : Liffré  
Lieu-dit : Les Sept Chemins  
Cadastre : Informatisé 2007 Section OD parcelle 310  
Coordonnées Lambert II étendu, altitude : x = 319 703 y = 2364 124 z = 79,09 m NGF  
Propriétaire du terrain : Etat (agence ONF)

### L'OPÉRATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation de sondage n°2010-236 délivrée le 26/ 02/2010 par Monsieur le conservateur régional de l'archéologie pour Monsieur le préfet de région.

Valable pour l'année du 01/04/2010 au 30/04/2010

Titulaire : André CORRE

Organisme de rattachement : CERAPAR (Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes)

Raison de l'intervention : caractérisation d'un enclos en forêt de Liffré

Surface fouillée : 45,25 m<sup>2</sup> + redressement de coupe du fossé de drainage moderne sur 34,60 m

### RÉSULTATS

Mots clefs :

Chronologie : occupation ténue au haut Moyen Age et Moyen Age central

Nature des vestiges immobiliers : tertre rectangulaire, fossés périphériques, enceinte quadrangulaire, empierrement, fosse

Nature des vestiges mobiliers : 11 tessons, 2 fragments de meules de granit, 2 lissoirs, scories, charbons de bois

#### ***Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :***

Le site a été découvert par le CERAPAR en 2007 dans le cadre d'une prospection inventaire en forêt de Liffré. Il comprend une élévation rectangulaire de 12 x 9 m à la base (avec une plate-forme sommitale horizontale de 6 x 10 m) entourée d'une dépression de 6 à 7 m de largeur ; le tout est compris dans une enceinte de 22 m x 26 m cernée par endroit d'un léger fossé périphérique extérieur. Le but de l'opération était de tenter de dater et de déterminer la fonction de cette structure.

Le site jouxte un tertre circulaire avec fossé sondé en mai 2007 par J.-C. Meuret qui avait livré un tesson du haut Moyen-Âge. La fouille d'un autre tertre circulaire en forêt de Rennes en juillet 2007 avait donné la même période de datation ; mais la fonction de ces structures n'est pas clairement identifiée.

En 2010, la réalisation du sondage et du redressement de la coupe d'un fossé moderne a montré que les talus et le tertre rectangulaire étaient constitués par les terres extraites de dépressions et fossés peu profonds. Un empierrement au-dessus du fossé périphérique du tertre a été mis au jour. Une fosse rectangulaire peu profonde a été identifiée sur le haut de l'élévation.

Comme lors de la fouille des deux tertres en 2007, la pédogenèse forestière rend les couches archéologiques difficilement lisibles et dissout les restes organiques.

Les blocs de l'empierrement découvert sont des grès de nature et de dimension identiques à ceux constituant la voie antique qui passe à 90 m au nord du site et proviennent d'une récupération du radier de celle-ci (voie sondée en 2008 à quelques centaines de mètres plus au nord).

Les tessons découverts dans les sondages de l'enclos et du tertre confirment une datation du haut Moyen Age au Moyen Age central avec une plage chronologique allant du 9<sup>e</sup> siècle au 11/12<sup>e</sup> voire début du 13<sup>e</sup> siècle. La présence de scories confirme bien l'activité métallurgique dans la forêt de Liffré.

Cette troisième intervention sur ces structures trouvées en forêt de Rennes et de Liffré ne permet toujours pas de proposer une fonction certaine à cet ouvrage. L'empierrement autour du tertre rectangulaire pourrait être les restes de solins de pierres bouleversés : restes d'un bâtiment ?

Lieu de dépôt : CERAPAR (PACÉ 35)

### CONTENU DU DOSSIER

Cartes et plans du site : 11 fig.  
Rapport scientifique : 31 p.  
Photographies légendées : 29 unités  
Plans, coupes, tableaux : 13 fig.  
Planche de mobilier : 1 p.

## Sommaire

<b>Sommaire</b>	p. 1
<b>Remerciements, préambule et problématique</b>	p. 2
<b>Chapitre 1 : Contexte des sondages</b>	
1.1 La localisation et la description du site	p. 4
1.2 Le contexte géographique	p. 4
1.3 Le contexte géologique	p. 4
1.4 Le cadre archéologique et historique	p. 5
<b>Chapitre 2 : Réalisation des sondages</b>	
2.1 Implantation des sondages et méthodes de fouilles	p. 10
2.2 Description des vestiges	p. 11
2.2.1 Empierrement ceinturant l'élévation centrale	p. 11
2.2.2 Sondage 1	p. 11
2.2.3 Sondage 2	p. 12
2.2.4 Sondage 3	p. 13
2.2.5 Sondage 4	p. 14
2.2.6 Sondage 5	p. 14
2.2.7 Redressement de coupe 6	p. 14
2.3 Le Mobilier	
2.3.1 Le mobilier céramique	p. 16
2.3.2 Le mobilier non céramique	p. 17
<b>Chapitre 3 : Analyse</b>	
3.1 Analyse suite aux trois interventions archéologiques depuis 2007 sur des tertres et enclos en forêt de Rennes et de Liffré	p. 18
3.2 Analyse suite à l'inventaire des enceintes et tertres en forêt de Liffré	p. 22
<b>Conclusion</b>	p. 26
<b>Bibliographie</b>	p. 27
<b>Liste des figures et plans</b>	p. 30
<b>Liste des photos</b>	p. 31

## **Remerciements**

Nos remerciements vont d'abord à Monsieur le conservateur régional de l'archéologie de Bretagne et à Madame Anne Villard pour l'intérêt qu'ils portent à nos recherches, leur soutien et la visite qu'ils nous ont rendue sur le terrain.

Nous tenons également à remercier l'ONF, gestionnaire de la forêt domaniale de Liffré, en particulier Monsieur Pascal Dagorne qui a autorisé l'intervention et suivi avec le plus grand intérêt l'opération en nous rendant visite à plusieurs reprises. Monsieur Michel Duval, gestionnaire de la forêt de Saint-Aubin-du-Cormier, a également suivi avec attention nos travaux.

La réalisation de ce sondage n'a été rendue possible qu'avec la participation des membres bénévoles du CERAPAR qui ont réalisé cette opération sans moyens mécaniques, faisant preuve d'enthousiasme et d'énergie. Ils ont apporté leurs compétences complémentaires et pris plaisir et intérêt lors de ces vingt et un jours de travail dans ce beau massif qu'est la forêt domaniale de Liffré.

Sylvie Charon, Jacques Chedemail, Pascal Cauliez, Gilbert Chesnel, André Corre, Edith Corre, Michael Corson, Michelle Corson, Michel David, Dominique Egu, Jean-François Gainie, Gérard Gaudin, Roselyne Gaudin, Yannick Gentil, Marie-Annick Gentil, Marie-Christine Hautbois, Jean-Luc Javré, Franck Le Mercier, Morgan Legay, Bernard Leprêtre, Paulette Morin, Michel Olivro, Alain Priol, Aurélie Reinbold, Dominique Taburet, Claude Wherlen.

Enfin nous tenons à remercier pour leurs conseils avisés, chacun dans leur domaine : Cyrille Chaigneau, Edith Corre, Gérard Gaudin, Françoise Labaune, Cécile Le Carlier, Anne Marie Lotton, Jean-Claude Meuret, Jean Charles Ouilic, Aurélie Reinbold.

## **Préambule et problématique**

Ce sondage est la suite logique du programme d'inventaire débuté en 2004 par le CERAPAR dans les massifs forestiers du bassin de Rennes.

Déjà à la fin des années 1980, le CERAPAR avait mené une série de prospections dans les massifs forestiers de Liffré (CAG 35 1990 p. 134-136), de Saint-Fiacre et du bois de Borne en Gahard où des sites et voies antiques ainsi que des structures médiévales avaient été découverts et relevés (Provost, Leprêtre 1987 p. 50-55).

En 2004, plusieurs facteurs sont la cause du redémarrage de l'inventaire dans les massifs forestiers :

- la prise de conscience par les membres du CERAPAR de l'intérêt des cartes de la FFCO (Fédération Française de Course d'Orientation) indiquant des anomalies de terrain compatibles avec d'anciennes structures terroyées dans les forêts domaniales de Rennes et de Liffré ;
- l'accélération des travaux forestiers de dessouchage et de reboisement effectués avec des moyens lourds très destructeurs pour les sites en sous bois ;
- la réalisation d'un plan d'aménagement par l'ONF pour la forêt de Rennes ;
- l'étude des massifs forestiers au sud est de l'Ille-et-Vilaine par J.-C. Meuret montrant que la densité des sites pouvait être importante car des reliefs même tenus sont conservés en sous-bois (Meuret 1993 p. 105).

Ces facteurs ont conduit le CERAPAR à établir, en accord avec l'ONF, un inventaire des sites archéologiques sur les massifs de Rennes et de Liffré.

La méthodologie de l'inventaire par le CERAPAR a consisté à faire une visite systématique des parcelles forestières en s'aidant des cartes établies par la FFCO et des Cartes IGN au 1/25000. La prospection est réalisée en ligne en prenant comme repère les fossés limites de parcelles. Les talus et accidents de terrain sont analysés et les structures montrant un réel

intérêt sont identifiées. Elles sont d'abord repérées par GPS et ensuite font l'objet d'un relevé précis en plan et en profil à l'aide d'appareils topographiques.

Les structures inventoriées sont ténues, leurs amplitudes ne dépassent pas le mètre. Difficilement décelables, elles n'avaient pas été repérées jusqu'à présent. L'expérience acquise au cours des prospections de terrain par les membres du CERAPAR a permis de différencier un accident de terrain d'une structure organisée et ainsi de dresser un inventaire cohérent et conséquent. L'entretien régulier réalisé dans les forêts domaniales a aussi favorisé leur découverte. Tous les sites détectés ont été déclarés au service régional de l'archéologie dans les rapports annuels de prospection.

A l'issue des années 2004/2005 41 structures inédites ont été déclarées en forêt de Rennes (Corre 2008), et en 2006/2007 ce sont 35 structures inédites qui ont été déclarées en forêt de Liffré. Les prospections se sont poursuivies dans le massif domanial de Saint-Aubin-du-Cormier en 2008/2009 afin d'inclure dans le plan d'aménagement de ce massif un inventaire des sites archéologiques. Actuellement les investigations du CERAPAR se poursuivent dans la forêt domaniale de Montauban-de-Bretagne, gérée elle aussi par l'O.N.F..

Les sites signalés sont généralement des tertres circulaires avec un fossé périphérique et des enceintes la plupart du temps quadrangulaires. La question sur la nature et la datation de ces structures est la suite logique de cet inventaire. Aucun indice en surface n'a été trouvé et donc aucun site n'a été attribué chronologiquement.

Les fouilles réalisées par J.C. Meuret sur des tertres circulaires à Sainte-Colombe et Visseiche avaient mis en évidence des structures funéraires protohistoriques. C'est pourquoi en 2007, pour élargir ses recherches, il procéda à un sondage sur un tertre circulaire en forêt de Liffré (Meuret mai 2007) et à la fouille d'un tertre circulaire en forêt de Rennes (Meuret juillet 2007) afin de caractériser et de dater ces vestiges en terre. A l'issue de ces interventions, une occupation ténue du haut Moyen Age donnait une première indication chronologique. Toutefois la fonction de ces tertres n'avait pas été clairement arrêtée et J.C. Meuret constatait qu'il n'y avait aucune certitude absolue. Toutefois, même si cela dérangeait tous les schémas présents à l'esprit, il émettait l'hypothèse que ces tertres pouvaient avoir été des structures funéraires du haut Moyen-Âge (Meuret juillet 2007 p. 12).

Le choix de la structure à sonder en avril 2010 avait plusieurs raisons :

- la physionomie de l'ensemble associant une enceinte (talus et fossé) avec en son centre une élévation quadrangulaire, le tout jouxtant un tertre circulaire (sondé par J.C. Meuret en 2007) ;
- la présence d'un fossé de drainage moderne traversant les structures du site de part en part donnant une bonne opportunité pour étudier la coupe ;
- la proximité du sondage réalisé par J.C. Meuret en 2007 permettant de réunir les deux coupes ;
- la volonté de recueillir des éléments chronologiques pour permettre de dater cette structure et d'essayer d'avoir des indices plus précis pour cerner la fonction de cet ouvrage.

## Chapitre 1 : Contexte des sondages

### 1.1 La localisation et la description du site

La zone du sondage se trouve sur la commune de Liffré (Ille-et-Vilaine) (**fig. 1**), dans une grande partie sud de la forêt domaniale du même nom, à 5,4 km à l'est du centre bourg et à 440 m au sud-ouest du carrefour des Sept Chemins (**fig. 2**). Elle se trouve dans la parcelle forestière n°56 d'une superficie de 7,12 ha correspondant à la parcelle cadastrale n°310 de la section 000D de Liffré (**fig. 3**). Les coordonnées Lambert II étendu du site sont :  $x = 319\,703$   $y = 2364\,124$  et l'altitude est de 79,09 m NGF. C'est le repère R.C.N303-6 situé en bordure de la départementale 100 (Saint-Aubin-du-Cormier à la Bouëxière) qui a servi de référence pour le calcul du nivellement.

Le sondage (E1) concerne une enceinte terroyée quadrangulaire dont les dimensions intérieures sont 27 m par 22 m soit une surface de 594 m<sup>2</sup>. Au nord de cette enceinte, le relevé topographique a révélé un petit talus créant un espace annexe de 28 m par 7 m soit une surface de 196 m<sup>2</sup>. Au centre de l'enceinte principale existe une élévation centrale quadrangulaire avec une plate forme sommitale de 10 m par 6 m (T2). A l'ouest de l'enceinte se trouve un tertre ovalaire (T1) de 15 m sur 10 m, sondé par J.-C. Meuret en avril 2007. A environ 100 m à l'est de l'enceinte débute un groupe de cinq enclos (E2 à E6) puis un second tertre (T3) limite l'ensemble (**fig. 8**).

### 1.2 Le contexte géographique

La forêt de Liffré se situe en limite nord du bassin de Rennes dans une dépression orientée nord-ouest sud-ouest avec au nord et au sud une ligne de crêtes culminant à 110 m NGF. Le site étudié se trouve dans cette dépression sur un plateau de 80 m NGF (**fig. 2**). Celui-ci divise la forêt en deux bassins versants distincts. A l'ouest le premier déverse ses eaux dans l'Illet à 64 m NGF. A l'est le second est tributaire de la Veuvre à 60 m NGF. Il s'agit d'un bassin versant Atlantique.

Il est à noter que la voie ancienne (vraisemblablement romaine, voir cadre archéologique) qui traverse la forêt du nord au sud emprunte le même plateau que le site des Sept Chemins.

### 1.3 Le contexte géologique

Le BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) n'a pas édité à ce jour la carte correspondant à la zone de sondage. La dernière carte (Laval) a été publiée en 1960 sous la direction de Jean Goguel (**fig. 5**).

La forêt de Liffré est située dans le domaine structural centre-armoricain, sur le synclinal de Liffré. Elle a, dans sa majorité, un sous-sol de formation briovérienne encadrée au nord et au sud par une formation paléozoïque. Ces formations sont déformées par un grand cisaillement et ses répliques (Trautmann 2000 p. 7). Les bords nord et sud du synclinal sont composés de formations de grès, de siltstones.

Les bancs de grès au nord et au sud de la forêt sont des barres de roches dures et résistantes. Elles forment une ligne de points culminants à 110 m NGF. La carte Laval de 1960 indique de nombreuses carrières à ciel ouvert destinées à l'empierrement et au pavage ; en 1921, Kerfourne en faisait déjà la remarque (Kerfourne 1921 p. 31). Ces grès constituent le radier de la voie ancienne qui traverse du nord au sud la forêt de Liffré (Romano 2008) mais aussi une partie de la voie ancienne qui passe dans la forêt de Rennes à 9 km plus au sud (Romano 2006 p. 32). On mesure bien ici la continuité d'extraction du grès armoricain pour la construction de chaussées de par ses qualités techniques et ceci dès la période antique. Si les grès constituent les crêtes élevées dominant le pays, l'érosion respecte les blocs gréseux mais a enlevé les parties plus tendres dans la partie centrale de la forêt.

Au centre du synclinal, l'altitude est au maximum à 80 m NGF, à l'est et à l'ouest elle est à 62/65 m NGF. Le sous-sol est constitué de schistes briovériens. Il a subi une importante

altération qui se matérialise par des altérites (argiles, sables, vestiges de cuirasse) (Trautmann 2000 p. 7). Le substrat briovérien est plus ou moins altéré en général, complètement argilisé sur 15 m et plus (Trautmann 2000 p. 38)

Dans la forêt de Liffré, les sondages réalisés en 2007, 2008 et 2010, ont mis en évidence le même substrat constitué d'altérites ; celui-ci est stérile, très compact, de couleur jaune ocre avec des traces verticales grises caractéristiques des sols forestiers.

Au droit des cours d'eaux, les formations superficielles sont constituées par des alluvions récents (argiles, limons, graviers) dans les cours d'eau et par des colluvions associés aux alluvions dans les têtes de vallées alluviales, en général emportés par des colluvions dérivés des altérites paléogènes (Trautmann 2000 p. 41).

Le minerai de fer est présent dans la forêt de Liffré et aux alentours et l'activité métallurgique y est importante (cf synthèse suite aux trois interventions). Il faut remarquer que dans l'altérite on signale des fragments d'hématite qui subsistent au sommet (Trautmann 2000 p. 38). Le minerai de fer a été exploité en mine à Beaugé à l'ouest de la forêt (Kerfourne 1921 p. 56)

#### **1.4 Le cadre archéologique et historique (fig. 6 et 7)**

Cette forêt a fait l'objet d'une première campagne de prospections à la fin des années 1980 puis de 2006 à 2008 de nouvelles recherches ont été effectuées principalement sur les sites terroyés.

Trois interventions archéologiques y ont été réalisées : un sondage et une fouille de la motte castrale de Dézerseul en 1991-1992 par M. Brand'Honneur, un sondage sur un tertre circulaire en 2007 par J.-C.Meuret et un sondage sur la voie romaine par le CERAPAR en 2008.

De plus A. Reinbold vient de terminer un master 2 sur le paysage en forêt de Rennes au Moyen Age. Son approche sur le terrain et l'étude des textes apportent un complément historique important.

Pour essayer de placer les structures et l'environnement du site dans un cadre chronologique, il est indispensable d'avoir quelques jalons archéologiques et historiques sur l'occupation, l'utilisation et l'évolution de la forêt de Liffré. Il a été choisi une plage chronologique large sachant qu'aucun indice lors de la prospection n'a permis de leur attribuer une datation.

Des traces d'occupation au Néolithique sont signalées au sud de la forêt sur la commune de la Bouëxière (Onnée, Ory et Gaudin 2000 dossiers du Ce.R.A.A.). Un dolmen ruiné et un probable menhir sont présents dans la forêt près de la Daguinais et du carrefour de Chevré (rapport de prospection CERAPAR 2008). Au sud, à la Haute Plardais, trois menhirs et un dolmen ruiné, dont les restes sont encore visibles aujourd'hui ont été signalés dès 1883, (P. Bézier 1883). Sur la commune de Livré-sur-Changeon, à l'est de la forêt, le menhir de la Roche Piquée est visible sur une carte de la forêt de 1785 (fig. 4) (ADIV 5B482). Au nord de la forêt, sur la commune de Gosné, un alignement de menhirs a été découvert tout récemment au lieu-dit la Bouaderie.

Pour la période protohistorique, en lisière est du massif forestier, à la Baudinais en Livré-sur-Changeon, des haches en bronze ont été découvertes en grande quantité avec des scories et des cendres sous une pierre plate (Pautrel 1927). Pour l'Age du Fer, c'est en forêt de Rennes qu'il a été signalé, près de la maison forestière de Saint-Denis, des scories cordées et du minerai de fer associés à deux tessons laténiens (Prospection CERAPAR 1992).

Pour la période gallo-romaine, l'existence d'une voie romaine dans la forêt de Liffré a été avancée au 19<sup>e</sup> siècle (ADIV 9 j 30 fonds Ramé) et au 20<sup>e</sup> siècle (Banéat 1928 p. 26). Les prospections des années 1980 ont permis d'en préciser le tracé à l'entrée et dans la forêt (CAG 35 1990 p. 136). Près de cette voie, à 800 m au nord-est de la Paveillais, un déssouchage avant reboisement a mis en évidence, sur une surface réduite, outre des tegulae et des briques, un important mobilier des 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> siècle. Il s'agit peut-être d'un relais

routier, une *mutatio* (Prospection CERAPAR 1992). Toujours en bordure de voie mais en sortie nord du massif, près du village de la Grimaudais, de la céramique commune et sigillée, des tegulae et des scories ont été signalées (rapport de prospection CERAPAR 2008). Des ferriers avec des éléments de céramique gallo-romaine ont été signalés à la Pavallais et à proximité de la maison forestière de la chapelle Saint-Pierre (CAG 35 1990 p.136). Devant cette maison forestière, un amas de tegulae fut découvert par l'ancien garde forestier lors de la réfection de la route (Brand'Honneur 1991 p.19). Les sondages de 2008, conduits par le CERAPAR, ont permis de trouver la chaussée d'une largeur de 7,40 m, la distance entre les deux fonds de fossé atteignant 12 m. Sur le radier et la surface de roulement, de probables recharges successives et ultérieures ont été identifiées : elles se présentaient sous la forme d'amas de rejet de scories amalgamé avec du sable et des graviers. Le tracé de la voie aux abords et dans la forêt a été parfaitement identifié (Romano 2008 et rapport de prospection CERAPAR 2007). Ce tracé passe à 90 m au nord du site sondé en 2010. Puis la voie passe au droit de la chapelle Saint-Pierre pour gagner ensuite, sous l'allée forestière actuelle, le carrefour de la Grimaudais en sortie nord du massif forestier. Ensuite cette voie monte vers le nord-est et un tracé probable a été repéré, en prospection par les membres du CERAPAR, jusqu'à Saint-Aubin-du-Comier. Il faut signaler que ce tracé figure sur la carte d'état major de 1853 (ADIV 7 fi 11/21) (**fig. 4**). Au-delà, il n'a pas été possible de l'identifier.

Des données ont été collectées sur le paysage à cette époque dans la forêt de Rennes toute proche. Lors des sondages sur la voie antique, de nombreux charbons de bois ont été prélevés et ont fait l'objet d'une étude anthracologique. Les conclusions de l'étude des charbons de bois sont particulièrement intéressantes : la majorité des charbons correspondent à du chêne avec en moindre mesure du noisetier, du bouleau et des pomoïdés, ramassés dans un environnement boisé. Grâce aux mesures dendrologiques, une forêt de type chênaie à structure dense peut être avancée et l'on peut penser que la forêt est restée relativement dense dans ce secteur du pays rennais (Gaudin 2007 p. 18). Ceci est en accord avec une carte d'interpolation des taux de pollens d'arbres qui donne une idée de la répartition des boisements de l'époque gallo-romaine (Gaudin 2004). Ces données permettent d'avancer l'hypothèse d'une forêt présente dans l'antiquité avec la voie y formant une trouée. Il est tentant d'étendre cette conclusion à la forêt de Liffré distante de 9 km et traversée par le même itinéraire antique Rennes Bayeux-Lisieux.

Les principales indications d'occupations au haut Moyen Age sont les quelques nécropoles découvertes dans l'environnement du massif forestier. Au sud, sur la commune de la Bouëxière, au prieuré de Rallion, au lieu dit la butte aux tombes ou le champ des tombeaux, une nécropole mérovingienne avec des sarcophages en calcaire coquillier et schiste a été signalée dès le 16<sup>e</sup> siècle (CAG 1990 p. 135). A l'ouest, près de l'église de Chasné-sur-Illet, P. Banéat relate la présence, dans le champ dit des Huguenots, de sarcophages en calcaire coquillier (Banéat 1927 p. 357). Plus au nord à Vendel, une nécropole mérovingienne avec de nombreux sarcophages en calcaire coquillier, en granit et briques ont été découverts (CAG 1990 p 226, Lotton 2009 p. 170).

Lors du sondage de J.-C. Meuret de mai 2007 sur le tertre circulaire du site 1 des Sept Chemins, un tessou du haut Moyen Age au sens large a été trouvé dans un trou de poteau (Meuret mai 2007 p. 7). En juillet de la même année, sur un tertre identique, mais dans la forêt de Rennes voisine, il a aussi mis au jour trois tessous attribuables à une période allant du 6<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> siècle (Meuret juillet 2007 p. 7).

A-t-on déjà la *foresta* citée dès le 11<sup>e</sup> siècle ? Guillotel rappelle que la *foresta* est une institution originale dont les traits spécifiques sont relevés dans les sources mérovingiennes mais qui acquiert la plénitude de ses caractéristiques juridiques aux temps carolingiens . A l'époque il s'agissait d'un territoire soustrait à l'usage général dont les rois se réservaient la jouissance entre autres pour chasser et pêcher. La Bretagne, augmentée des comtés de Rennes et de Nantes, était devenue en 852 un royaume subordonné et désormais ses dirigeants avaient contrôlé les forêts (Guillotel 1991 p. 25)

Au 11<sup>e</sup> siècle, au moins, le massif forestier de Liffré (appelée anciennement la forêt de Sévailles ou de Saint-Pierre) faisait partie, avec les forêts de Rennes et de Chevré, d'un ensemble désigné sous un nom commun : *foresta rhedonensis* (Brand'Honneur 1991 p. 5). La *foresta* peut aussi bien s'étendre sur des terres boisées que cultivées. Ces secteurs boisés des *foresta* n'étaient pas désertés de tout homme : forestiers, charbonniers,



bûcherons, chasseurs, ermites parcouraient ce territoire et leurs activités y ont laissé des traces. Dans le massif de Liffré, la chapelle de l'Hermitage Saint-Pierre semble mentionnée en 1157 (DM I col. 630). L'abbé de Saint-Melaine donna au prieur de Notre Dame de Vitré ce qu'il possédait *in buxeria et in coenobio sancti petri de fraxineto* (non pas la chapelle elle-même peu éloignée de la Bouëxière et toute voisine des domaines des Fresnayses, mais une portion de dîme) (Pouillé tome 3 - 1882 p. 512-513). Elle devait dépendre des ducs de Bretagne qui possédaient cette forêt (Brand'Honneur 1991 p. 19).

Le site de Dézerseul, à la lisière nord de la forêt, a été fouillé par M. Brand'Honneur en 1991-1992. Il conclut avec une analyse historique des textes (mention de Guillaume de Dézerseul forestier dès 1155) que ce forestier du duc de Bretagne, profitant de la faiblesse du pouvoir central, s'est construit une motte avec basse cour dans le début de la deuxième moitié du 12<sup>e</sup> siècle. Plus tard, une autre basse cour, rappelant plus une structure de type maison forte, lui fut associée vers la fin 13<sup>e</sup> siècle (Brand'honneur 1992 p. 30-31). Puis l'habitat aristocratique se déplace à la fin du 14<sup>e</sup> et début du 15<sup>e</sup> siècle 800 m plus loin à l'emplacement de l'actuel manoir de Dézerseul (Brand'honneur 1992 p. 92 M.S.A.H.B.). La situation des forestiers constituait par excellence le monde des ministraux : pour surveiller la foresta, territoire échappant au droit commun, ils étaient investis de pouvoirs particuliers dont ils abusaient quelquefois (Guillot 1991 p. 227).

L'étude anthracologique sur les charbons de bois de la fouille de Dézerseul permet d'avoir une idée du paysage au Moyen Age : une zone boisée assez dense et des zones ouvertes avec des bois clairs, dégradés ou des landes (Marguerie 1995).

A ce stade, nous pouvons faire quelques remarques sur la position de quelques sites de la forêt de Liffré (**fig.6**). Le site de Dézerseul (**fig.22**) se trouve dans une zone humide sur le bord de l'Illet à 67 m NGF et à 1,3 km de la voie romaine. La chapelle Saint-Pierre est implantée en pleine forêt à la cote 80 m NGF en bordure immédiate de l'ancienne voie romaine. Les sites des Sept Chemins sondés en 2007 et 2010 sont à 79 m NGF et à une distance de 90 m de cette voie. Ces trois derniers sites se trouvent sur la ligne de partage des eaux, sur le plateau central.

Ceci pose la question de l'utilisation de cette voie antique au Moyen Age alors que deux autres chemins passent dans la forêt de Liffré et sont mentionnés dès le 16<sup>e</sup> siècle : un itinéraire (Rennes-Fougères) passe par Liffré et Gosné plus à l'ouest (Ménager 1985 p. 48-49, Cintré 2000 p. 184) et plus à l'Est, un autre chemin passe par la Brézille : c'est le grand chemin de Saint-Aubin-du-Cormier à Châteaugiron (Cintré 2000 p. 184). De nombreux auteurs émettent des propositions afin de localiser la voie antique au nord et au sud de la forêt : Ramé 1844, Le Bouteiller 1912 p. 75-76, Pautrel 1927 p. 372, Banéat 1928 ...

La datation de l'époque romaine est très vraisemblable (Romano 2008). La voie aurait perduré au Moyen Age et aurait constitué un élément structurant dans la forêt encore à cette époque et après : la position de la Chapelle, l'orientation des sites des Sept Chemins (**fig.7**), la reprise d'une partie du tracé au nord du massif pour en faire une allée forestière et la limite de cantons forestiers à l'époque moderne, en seraient l'illustration.

Au début du 15<sup>e</sup> siècle c'est par centaines que défilaient les acheteurs de bois dans les massifs de Sévailles et de Haute Sève, les vidant progressivement de leur substance. Pendant ce temps, d'innombrables artisans s'affairaient dans les forêts : bûcherons, charpentiers, écorceurs et charbonniers mais aussi verriers et potiers. On comprend mieux comment cette intense utilisation confina bientôt à la surexploitation. Aussi, dans les années 1450-1460, s'opéra une accélération sans précédent des mesures visant à réglementer l'usage de la forêt ; Les forêts domaniales de Rennes, Liffré, Saint-Aubin-du-Cormier et Fougères furent particulièrement concernées par cette politique de sauvegarde (Cintré 2000 p. 198-200).

Puis vint la guerre qui accentua l'état de fait : les forêts de Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré n'étaient plus au début du 16<sup>e</sup> siècle que des étendues ruinées et vidées de leur population. C'est pourquoi en 1536, le procureur du roi ne préconisait rien d'autre que de les interdire purement et simplement pour une durée de 50 ans. Mais la mise en pratique s'avéra impossible et l'interdiction de 1544 fut levée en 1545 (Cintré 2000 p. 198-200).

Au 16<sup>e</sup> siècle, la forêt ducale devient forêt royale. En 1534, François 1er porta un intérêt particulier aux forêts de la couronne (Duval 1964 p. 57). Lors de la réformation de 1541, un sérieux désordre sévissait dans les massifs du domaine de Rennes, Saint-Aubin-du-Cormier, Liffré (Duval 1964 p. 77). Aussi cette réformation de 1544 est elle liée à une organisation des juridictions forestières tandis que le roi faisait vérifier sur place les titres des usagers et sergents (Duval 1964 p. 72). Vers 1560, dans les forêts de Rennes, Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré, le gaspillage étaient encore grand et les usagers y emportaient pour chacun plus de 1 000 charretées de gros bois pour le chauffage (Duval 1964 p. 79). Un système d'exploitation des coupes annuelles fut établi et les taillis furent arpentés et soigneusement délimités pour faciliter le contrôle (Duval 1964 p. 79).

Des procès verbaux de visite de la forêt de Sévailles sont établis par Victor Binet en vue de la réformation de 1600. Ceux-ci donnent une description de l'état des parcelles du massif forestier en suivant les allées et les limites de parcelles. Si elle ne donne pas de renseignements sur les tertres et enceintes, elle donne des indications sur les itinéraires parcourus, dont celui reliant le Pied de la Haie à la Marre de la Chaussée et à la Marre Noire puis se dirigeant vers la Lande de Grimaut, tracé tout à fait comparable à celui de la voie ancienne Rennes Bayeux-Lisieux traversant la forêt (ADIV 5B 10).

Lors de la réformation de 1664, trois gardes forestiers surveillaient la forêt : un dans le canton de la Brézille, un dans le canton du grand Sévailles et un dans le canton du petit Sévailles. On apprend que le canton du petit Sévailles (à l'ouest du massif) était presque entièrement épuisé (Duval 1964 p. 375-376) et que le canton de Beaugé (landes à l'est de la forêt) et les landes de Neuville (au sud de la forêt) servaient de communs aux usagers de Liffré. Dans le canton de la Brézille gisaient plusieurs centaines de pieds nouvellement abattus et sur les terres vagues s'élevaient une foule de loges de charbonniers et de boisilleurs. Sur le chantier on ne rencontrait pas moins de six huttes toutes bâties sur pilotis et couvertes de bruyères avec des planches qui se débitaient sur les lieux. La direction des forges de l'Olivet (forge en Mayenne du début du 17<sup>e</sup> siècle Duval 1975 p. 55-59) s'était porté adjudicataire du charbon de bois. Partout ailleurs le terrain piétiné par les hommes et les animaux ne laissait apparaître que fort peu de renaissance et aucun contrôle n'était exercé sur la vidange (Duval 1964 p 376-377).

Au 18<sup>e</sup> siècle, les quartiers de Sévailles et de la Brézille, distants de une demi-lieue de la forêt de Rennes n'en étaient séparés que par l'immense lande de Beaugé. Le grand chemin de Rennes à Fougères traversait une partie du massif dans toute son épaisseur. Il n'avait pas le large tracé actuel (la percée actuelle ne fut opérée qu'à partir de 1737) (Duval 1984 p. 100)

En dépit des ordonnances, de nouvelles loges avaient fait leur apparition à la lisière nord de ce massif en retrait du grand chemin. Assurés de l'impunité, leurs occupants avaient, sous la régence, entouré leurs baraques de petits outils, certains y semaient fruits et légumes et on y plantait même certains pieds récupérés dans les bois du voisinage. D'autres personnes moins paisibles faisaient régner l'insécurité dans les parages (Duval 1984 p. 100).

Il existe deux documents intéressants de la fin du 18<sup>e</sup> siècle sur la forêt de Sévailles (**fig.4**) : le rapport de l'état des bois et forêts du roi en Bretagne rédigé en 1785 par le comte d'Essuille (ADIV 5 B 482) et les plans réduits des réformations des forêts royales dont celle de Sévailles (ADIV 5 B 483). Le rapport de 1785 nous apprend que la forêt de Liffré contenait les cantons suivants : le grand, le petit Sévailles et la Brézille. La portion la plus étendue, le grand Sévailles était limitée à l'ouest par le grand chemin (de Rennes à Fougères) et à l'est par la chapelle Saint-Pierre. C'est à partir de cette chapelle, sans séparation réelle, que commence à l'est le canton de la Brézille (ADIV 5 B 482).

On ne peut s'empêcher de penser que la limite du canton de la Brézille et du grand Sévailles aurait pu être, depuis très longtemps, l'ancienne voie romaine qui monte du sud au nord et passe à côté de la chapelle Saint-Pierre.

Dans le grand Sévailles il y avait deux délaissements : l'un nommé la Marre Noire et l'autre le pré Rieux. Ces deux places étaient closes, elles avaient été mises en taillis et exploitées par le garde forestier à son profit pour la réalisation de fagots (ADIV 5 B 482).

Le plan de la fin 18<sup>e</sup> siècle (ADIV 5 B 483) montre bien les allées forestières rectilignes encore présentes aujourd'hui. Ce fait est important car un grand nombre d'enceintes ont été amputées par ces allées et montrent clairement que les sites étaient antérieurs à cette période.

Le 19<sup>e</sup> siècle voit la disparition des artisans de la forêt et c'est vers 1860 que les techniciens de l'école forestière de Nancy mettent le massif en productivité par la conversion des taillis en futaies, et par la plantation de pins sylvestres, pour reboiser les zones improductives sur zone dégradée. La forêt de Sévailles est exploitée pour le bois de chauffage et le bois d'œuvre alors que la forêt de Chevré produit le charbon de bois pour le traitement des aciers (Le Breton 1947 p. 155) et alimente les haut fourneaux de Sérigné et la vallée (Ogée 1843 p. 398).

## Chapitre 2 : Réalisation des sondages

### 2.1 Implantation des sondages et méthodes de fouilles

Lors des opérations de sondage en milieu forestier, il est très difficile de lire les sols en raison de la pédogenèse. Ceci est dû à une évolution du sol tributaire des phénomènes physico-chimiques propres à ce milieu, sans doute amplifiés par un sous sol d'altérites argileuses résultant de la décomposition des schistes briovériens. Les stratigraphies sont rarement conservées et sont au mieux perturbées ou biaisées, il est donc rarement possible de mener une vraie fouille stratigraphique (Meuret juillet 2007 p. 6).

Avant le démarrage de la fouille, un relevé topographique précis de l'ensemble tertre et enceinte a été effectué (**fig. 9**). Les sondages, contrariés par une végétation très dense, ont été implantés en fonction de l'intérêt de leur position par rapport aux reliefs de surface.

Voici la localisation et les dimensions des sondages (**fig. 10**) :

Sondage 1 : sommet de l'élévation centrale de l'enclos - 3 m de long sur 2 m de large

Sondage 2 : angle nord-est de ce tertre - 3 m de long sur 2,50 m de large

Sondage 3 : partie interne de l'enceinte et talus nord - 14 m de long sur 1,50 m de large

Sondage 4 : en limite nord de l'enclos sur une structure de pierres repérée en surface - 3 m de long sur 2 m de large

Sondage 5 : il fait suite à l'opération menée par J.-C. Meuret en 2007 sur le tertre voisin où une fosse avait été repérée mais non fouillée - 1,50 m de long par 1,50 m de large

Redressement 6 : il a été effectué dans le fossé de drainage moderne traversant l'ensemble de l'enclos (tertres, talus, fossés) sur une longueur de 35,60 m. Il a été raccroché à celui réalisé lors du sondage de 2007.

Les sondages 1,2,3, qui forment une continuité linéaire sud-nord, ont permis une lisibilité globale en coupe (**fig. 19**).

Toutes ces opérations ont été réalisées à la truelle et dans une moindre mesure à la pioche. Après l'enlèvement des feuilles de surface il est immédiatement apparu (outre les reliefs de l'élévation centrale, des fossés et des talus) un empierrement autour de cette élévation. Ceci confirme que les vestiges archéologiques sont très près de la surface

La fouille a consisté à enlever l'humus de quelques centimètres et ensuite à fouiller les couches entre l'humus et le substrat (1 voire 2 couches au maximum). La fouille de cette couche, suivant son épaisseur, s'est effectuée en 2 ou 3 passes de 5 à 10 cm. Les sondages ont été rebouchés en fin d'opération et la couche d'humus a été remise en place afin de remettre le site dans son aspect initial.

Les pierres éparses qui sont apparues lors du nettoyage de surface, en dehors des zones de sondage, ont été relevées. Dans les sondages, les ensembles de pierres ont été dessinés au cadre et un levé des points au niveau a été réalisé. Ces ensembles n'ont pas été démontés sauf dans le sondage 4.

Concernant le redressement de la coupe faite dans l'enclos par le fossé de drainage moderne, la première opération a consisté à retirer les feuilles, l'humus et l'eau qui y stagnait, puis à implanter un tracé rectiligne le long duquel a été effectuée une coupe verticale à la truelle.

Les coupes ont été systématiquement relevées au 1/10 ou 1/20 pour les plans généraux. L'enregistrement des données a été effectué avec des numéros d'unités stratigraphiques qui renvoient d'une part aux couches (terrain naturel, terrain de recouvrement) et d'autre part aux faits archéologiques (talus, fossé, empierrement, fosses...) Leur numérotation a été faite en continu au fur et à mesure de l'avancement de la fouille. L'enregistrement des données topographiques nécessaires à l'établissement du calage des documents graphiques a été réalisé au fur et à mesure. L'ensemble des vestiges a fait l'objet d'une couverture photographique tout au long de l'enregistrement des données. L'ensemble des plans a été repris sur logiciel AutoCAD.

## 2.2 Description des vestiges

### 2.2.1 Empierrement ceinturant l'élévation centrale (fig. 11 et photos 1 à 3)

Cet empierrement est apparu lors du nettoyage de surface de l'intérieur de l'enclos. En surface, dans la limite de l'empierrement, des scories coulées de réduction de minerai ont été découvertes. C'est la confirmation que la forêt n'engendre pas d'élévation du sol et que les niveaux anciens se trouvent près de la surface. Hormis la partie comprise dans le sondage 2 (US 203), l'empierrement comporte cinquante deux pierres de grès dont les dimensions varient de 55 cm pour la plus grande à une dizaine de centimètres pour les plus petites. Comme l'a montré le sondage 2, il est tout à fait probable que sous la surface, la densité des blocs soit plus importante. Quant à l'interprétation de cet empierrement, elle est proposée dans le paragraphe interprétation du sondage 2.

### 2.2.2 Sondage 1 (fig. 12 et photos 4 à 6)

Ce sondage de 3 m par 2 m a été réalisé sur le sommet de l'élévation centrale de l'enclos. Après l'enlèvement de l'humus, trois passes de 5 cm ont été effectuées. La petite fosse découverte (US 104) a été fouillée par moitié. Côté ouest nous décidons une extension de 1 m par 1 m afin de délimiter l'amplitude de cette fosse.

**US 100** : Horizon humique brun noir constitué d'humus frais et de feuilles sur 5 à 10 cm d'épaisseur parcouru d'un fin système racinaire.

**US 101** : Couche brun clair formée d'un mélange d'humus et d'argile compact sur 10 à 18 cm d'épaisseur avec la majorité du système racinaire des arbres. Cette couche comporte quelques rares petites pierres. Lors du dégagement de cette strate, un morceau de meule rotative en granit et un bloc de grès veiné de quartz sont apparus.

**US 102** : Couche ocre jaune, argileuse, très compacte avec fines lentilles grises et quelques pierres. Prenant un aspect granuleux dans sa partie basse, elle constitue la masse du tertre et le substrat. Cette masse qui ne comporte que très peu de racines, donc biologiquement stérile, est caractéristique des sous-sols forestiers.

**US 103** : Zone humique brun noir avec racines, de 10 cm d'épaisseur. C'est une perturbation provoquée par un animal fouisseur.

**US 104** : Petite fosse rectangulaire de 92 cm de longueur sur 34 cm de largeur et de 4 à 6 cm de profondeur. Cette fosse argilo-limoneuse, de couleur grise est compacte avec de rares petites pierres. Elle repose sur un lit de petits graviers d'une épaisseur maximum d' 1 cm ; en dessous on retrouve le substrat. Afin de voir la limite ouest de cette fosse, une extension de sondage a été réalisée et il s'est avéré qu'elle était limitée au droit du sondage initial.

**US 105** : Partie de fosse de forme sub-circulaire d'une profondeur maximum de 26 cm constituée de terre grise argilo-limoneuse très compacte, avec quelques racines et quelques éléments de manganèse.

### Interprétation du sondage 1

Dans ce sondage, il a été impossible de distinguer un paléosol piégé sous la masse du tertre. Sa disparition est sans doute liée à la pédogenèse du sol en milieu forestier. Les fouilles réalisées par J.-C. Meuret dans différents massifs accréditent également cette hypothèse. Le niveau du sol originel ne peut donc se déduire qu'à partir du calcul du volume du tertre lui-même et du fossé qui semble l'entourer. Les sondages réalisés n'ont pas permis de connaître la morphologie complète de ce fossé donc le volume de terre retiré. Toutefois on peut estimer, au vu de la hauteur du tertre (0,30 m) et du peu d'importance du fossé qui l'entoure, que les mouvements de terre ont été limités. De plus ce tertre a été installé sur une légère rupture de pente ce qui permet de déplacer moins de terre. Ce phénomène s'est retrouvé dans la plupart des tertres repérés en prospection par le CERAPAR dans les forêts de Rennes et de Liffré.

La petite structure rectangulaire correspondant à l'US 104 a une faible profondeur et elle n'a pas foumi, après tamisage, de mobilier. Il est difficile alors d'émettre une hypothèse sur sa fonction. Les dimensions pourraient correspondre à une décomposition de planches de bois,

voire une sépulture d'enfant, mais sa faible épaisseur et son altimétrie ne plaident pas pour cette seconde hypothèse.

La fosse US 105 s'est avérée être, vu sa forme et la pente régulière à partir du fond, un probable chablis. De plus, elle n'a livré aucun mobilier.

### 2.2.3 Sondage 2 (fig. 13 et photos 7 à 9)

C'est à l'angle nord-est de l'élévation centrale que ce sondage de 3 m par 2,5 m a été effectué. Vu la densité de blocs, nous décidons une extension côté sud de 1m par 1,5 m. Après l'enlèvement de l'humus, les pierres ont été détournées et la fouille a été réalisée par couches de 5 cm jusqu'au substrat. La structure de pierres n'a pas été démontée afin de ne perdre aucune information et de permettre ultérieurement une étude globale de l'empierrement.

**US 200** : Horizon humique brun noir constitué d'humus frais et de feuilles sur 5 à 8 cm d'épaisseur parcouru d'un fin système racinaire.

**US 201** : Couche brun clair formée d'un mélange d'humus et d'argile compact sur 10 à 25 cm d'épaisseur avec la majorité du système racinaire des arbres. Cette couche comporte quelques rares petites pierres.

**US 202** : Couche ocre jaune, argileuse, très compacte avec fines lentilles grises et quelques pierres. Elle ne comporte que très peu de racines et constitue la masse de l'élévation et le substrat.

**US 203** : Cet empierrement est composé de cent dix neuf blocs de grès armoricain, deux blocs de grès roussard et deux blocs de quartz. Leurs dimensions sont très variables, la plus grande atteint 49 cm de long sur 34 cm de large pour une épaisseur de 10 cm et les plus petites ne dépassent pas les 5 cm.

L'empierrement est présent dans la partie sud du sondage ; il s'étend sur l'axe nord-sud du sondage. Il a une emprise de 3 m de long et 2 m de large dans le sens est-ouest. La densité maximale est une largeur de 1,5 m, la frange de 50 cm vers l'extérieur livre des blocs plus épars dans la partie basse du fossé US 204.

L'empierrement n'est pas en contact avec le substrat mais est englobé dans l'US 201. Un tessou de céramique du 15<sup>e</sup> siècle a été découvert dans la couche située sous l'empierrement.

**US 204** : Fossé d'une ouverture de 0,70 m pour une profondeur de 0,10 m. Il épouse la base de l'angle nord-est du tertre et se prolonge dans le sondage 3 (voir US 304). Creusé dans le substrat argileux, il est rempli par un mélange compact, brun clair, d'humus et d'argile. Seulement deux pierres reposent directement au fond de ce fossé. L'empierrement n'ayant pas été démonté, il n'a pas été possible de visualiser la continuité du fossé vers le sud du sondage.

**US 205** : Tertre avec plate-forme sommitale plate et horizontale de 2 x 1 m avec un angle nord-est formant un angle droit. L'US 204 du fossé borde le tertre au nord et à l'est.

### Interprétation du sondage 2

Ce sondage a mis en évidence un important empierrement et le fossé qui entourait vraisemblablement le tertre. Les pierres composant l'empierrement (US 203) ont été très probablement extraites de la voie Rennes Bayeux-Lisieux qui passe à 90 m au nord de l'enceinte où des tranchées anciennes atteignant le radier sont visibles. De plus ce radier est composé en très grande majorité d'éléments en grès armoricain comme dans l'empierrement. Trois hypothèses peuvent être proposées pour la fonction de cet empierrement : soit les pierres sont les restes d'une structure type muret bordant le sommet de l'élévation, soit elles constituaient un solin afin de servir de base à une construction, soit elles ont été volontairement posées pour retenir les terres de cette élévation centrale. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ces pierres appartenaient à une structure sur le tertre. Elle aurait été arasée et les pierres poussées dans le fossé périphérique. En effet, l'empierrement qui suit le bord de ce tertre n'est pas organisé (pas de parement ni de blocage) et laisse plutôt penser à une structure bouleversée. D'autre part la forte densité en partie haute du fossé US 204 et la dispersion des blocs en bas du fossé laisse penser que la structure devait se situer à l'origine en partie haute du tertre (US 205). La position des

pierres dans la stratigraphie et le tesson découvert sous l'empierrement viennent conforter cette hypothèse.

Le fossé découvert lors de la fouille (US 204) semble délimiter la partie basse du tertre. Il épouse son angle nord-est. Il est probable que la terre retirée de ce fossé peu profond ait servi à construire cette élévation centrale. Les deux pierres isolées au fond de ce fossé ont sans doute roulé lors de la création de la structure.

#### **2.2.4 Sondage 3 (fig. 14 et photos 10 à 12)**

Ce sondage est une tranchée de 14 m sur 1,5 m. Elle jouxte le sondage 2, traverse la partie interne et atteint le talus nord de l'enceinte. Un arbre a limité son emprise dans sa partie sud. Après enlèvement de l'humus, la fouille a été réalisée en deux passes d'environ 10 cm.

**US 300** : Horizon humique brun noir constitué d'humus frais et de feuilles sur 4 à 10 cm d'épaisseur parcouru d'un fin système racinaire. Cet horizon a livré un lissoir en grès.

**US 301** : Couche brun clair formée d'un mélange d'humus et d'argile compact sur 12 à 25 cm d'épaisseur avec la majorité du système racinaire des arbres. Cette couche comporte quelques rares petites pierres. C'est dans la partie inférieure de cette couche qu'ont été découverts sept tessons datables. Quelques charbons de bois épars y ont été également trouvés.

**US 302** : Couche ocre jaune, argileuse, très compacte avec fines lentilles grises et quelques pierres. Elle constitue le substrat. Cette couche ne comporte que très peu de racines.

**US 303** : Couche grise, argileuse, moyennement compacte avec traces orangées et quelques pierres. Cette masse qui ne comprend que très peu de racines, constitue le substrat.

**US 304** : Fossé d'une ouverture de 1,60 m pour une profondeur de 0,12 m. Creusé dans le substrat argileux, il est rempli par un mélange compact, brun clair d'humus et d'argile. Il se dirige vers l'ouest en limite basse du tertre et constitue le prolongement du fossé décrit dans l'US 204. Six petites pierres de moins de 10 cm dont deux en grès roussard reposent directement au fond de ce fossé.

**US 305** : Talus d'environ 2,00 m de largeur pour une hauteur moyenne de 0,20 m. L'épaisseur d'humus est de 10 cm et la couche inférieure brun clair est de 25 cm.

**US 306** : Fossé peu visible de 1,20 m d'ouverture pour une profondeur de 0,10 m. Sous la couche d'humus, le remplissage est constitué d'une belle épaisseur de 0,25 m d'horizon brun clair.

**US 307** : Bloc de grès roussard éclaté reposant sur le substrat. Les éléments mesurent entre 10 et 20 cm.

#### **Interprétation du sondage 3**

Comme dans les sondages précédents, il a été impossible de déceler le paléosol dans la partie interne de l'enclos et sur le talus nord. Le sous-sol a ici deux apparences : dans l'US 302 c'est le substrat classique ocre jaune conforme à tous les sondages, par contre dans l'US 303 il est moins compact et de couleur grise. Ceci est peut-être dû au décaissement visible au niveau de l'US 306 qui aurait provoqué une stagnation de l'eau dont les infiltrations auraient créé une modification de couleur et de consistance du substrat. Le fossé qui borde l'élévation par le nord (US 304) s'élargit par rapport au flanc est mais sa profondeur est sensiblement identique ; nous pouvons penser, ici encore, que la terre prélevée a servi à construire cette élévation. Le remplissage brun clair de ce fossé montre clairement qu'il a été rebouché rapidement. Les petites pierres en fond de fossé ont pu rouler lors de la construction de la structure. Le talus nord (US 305) est ici très érodé. L'épaisseur de la couche brun clair est relativement importante comme au niveau du fossé peu accentué qui le jouxte. Ce dernier a dû être comblé rapidement après l'abandon du site car nous n'avons pas ici de création de podzol caractéristique des fossés restés ouverts. En contact avec le substrat, le bloc de grès roussard éclaté est un possible calage de poteau (US 307). Malheureusement il est isolé et ne permet pas de déceler une organisation de palissade ou autre structure légère.

### 2.2.5 Sondage 4 (fig. 15 et photos 13 à 15)

Ce sondage, implanté sur le deuxième talus en limite de structure nord, a été réalisé afin d'étudier l'organisation des pierres repérées en surface. Ses dimensions sont de 3 m par 2 m. Une fouille a été effectuée sur une fenêtre de 2 m par un 1 m dans sa partie est par enlèvement de deux passes de 10 cm.

**US 400** : Horizon humique brun noir constitué d'humus frais et de feuilles sur 5 à 7 cm d'épaisseur parcouru d'un fin système racinaire.

**US 401** : Couche brun clair formée d'un mélange d'humus et d'argile compacte sur 12 à 25 cm d'épaisseur avec des racines plus présentes dans la partie supérieure. Cette couche comporte quelques rares petites pierres. Elle a livré dans sa partie supérieure un lissoir en grès et en dessous un tesson de grès ainsi qu'un autre à pâte orangée. Au plus profond de cette couche, il faut noter la présence de charbon de bois.

**US 402** : Couche orangée, argileuse, très compacte avec fines lentilles grises et quelques pierres et quelques nodules de manganèse. Cette US qui ne comporte que très peu de racines constitue le substrat.

**US 403** : Cet empierrement est composé de 18 pierres de grès armoricain et 2 de grès roussard. Ces blocs ont des dimensions moyennes qui varient de 20 à 35 cm pour une épaisseur de 5 à 15 cm. Ils reposent directement sur la partie supérieure de l'US 402 et sont disposés de façon circulaire limitant un espace central de 0.8 m de diamètre.

**US 404** : Dans la partie est du sondage, cette couche cendreuse d'à peine un mètre de diamètre qui apparaît dans l'US 400, descend dans l'US 401 sur environ 3 cm de profondeur.

#### Interprétation du sondage 4

Très rapidement, la fouille a montré que nous étions en présence d'un aménagement moderne : un probable foyer avec une zone cendreuse associée. L'empierrement a été démonté. La fouille réalisée dans la partie est du sondage a montré une épaisseur relativement importante de l'US 401, caractéristique des hauts de talus.

### 2.2.6 Sondage 5 (fig. 16 et photos 16 et 17)

Lors de l'opération menée par J.-C. Meuret en 2007 sur le tertre voisin, une anomalie avait été repérée dans la coupe. Ce sondage avait pour but de fouiller cette anomalie. Un carré de 1,5 m par 1,5 m a été ouvert et la fouille a été effectuée par passes régulières de 10 cm.

**US 500** : Horizon humique brun noir constitué d'humus frais et de feuilles sur 4 à 9 cm d'épaisseur parcouru d'un fin système racinaire.

**US 501** : Remplissage d'argile fine brune, compacte, avec des coulées verticales grises et très peu de racines.

**US 502** : Argile très compacte ocre jaune contenant des restes granuleux de roche altérée et des lentilles grises d'argile fine.

**US 503** : Anomalie très irrégulière, entamée par le fossé de drainage, de plus d'1,50 m d'ouverture et de 0,95 m de profondeur à partir du sommet du tertre. Cette fosse jouxte le sondage effectué par J.-C. Meuret en 2007 où un trou de poteau avait été découvert.

#### Interprétation du sondage 5

La fouille de cette anomalie, vraisemblablement d'origine anthropique, n'a apporté aucun élément permettant de comprendre sa fonction. Etant située à proximité du trou de poteau découvert par J.-C. Meuret, il s'agit peut-être d'une structure support d'un enchevêtrement de poutres d'étalement de ce poteau ?

### 2.2.7 Redressement de coupe 6 (fig. 17 et 18 et photos 18 à 23)

Ce redressement de coupe du fossé de drainage moderne coupant l'enclos d'est en ouest a été réalisé sur une longueur de 35,60 m. Le plan obtenu a été raccroché à celui réalisé lors du sondage de 2007 (Meuret mai 2007) sur le tertre circulaire voisin, permettant ainsi une



visibilité globale sur 49,60 m (fig. 18). Les US 600, 601 et 602 se raccordent respectivement aux US 03, 02, et 01 du sondage précité.

**US 600** : Horizon humique brun noir constitué d'humus frais et de feuilles sur 4 à 10 cm d'épaisseur parcouru d'un fin système racinaire. Cette couche s'étend sur toute la longueur de la coupe.

**US 601** : Couche brun clair formée d'un mélange d'humus et d'argile compact sur 5 à 40 cm d'épaisseur avec racines et radicelles sans inclusions d'argile grise. Cette couche comporte quelques rares petites pierres.

**US 602** : Couche ocre jaune, argileuse, compacte à très compacte à la base de la coupe, avec veines verticales d'argile grise et fine. Cette couche, qui contient des petites pierres et de la roche altérée, ne comporte que très peu de racines. Elle constitue le substrat.

**US 603** : Lentille de couleur ocre jaune argileuse d'1,40 m de long sur 0,10 m d'épaisseur.

**US 604** : Fossé de 1,40 m d'ouverture pour une profondeur de 0,17 m maximum rempli d'argile compacte, grise avec taches orangées, granuleuse, avec de petites pierres et de nombreuses racines.

**US 605** : Talus d'environ 1,50 m de largeur pour une hauteur de 0,25 m. A ce niveau, les épaisseurs d'humus et de sa couche inférieure sont variables de 5 à 12 cm.

**US 606** : Fossé de 3 m d'ouverture et 0,32 m de profondeur rempli d'une argile compacte, grise avec taches orangées, et quelques racines.

**US 607** : Élévation au centre de l'enclos d'environ 9 m de longueur. Au niveau de cette élévation, la couche d'humus varie de 5 à 8 cm et celle d'en dessous de 5 à 12 cm. La plateforme sommitale est relativement plate et horizontale.

**US 608** : Petite poche de 0,90 m d'ouverture pour une profondeur de 0,17 m dans la partie centrale de l'élévation. Située immédiatement sous l'humus, son remplissage est composé d'argile grise compacte avec des taches orangées et de petits nodules de manganèse.

**US 609** : Anomalie formant une sorte de cône très irrégulier de 2,40 m d'ouverture et de 0,50 m de profondeur. Elle perce le substrat jusqu'à la base de la coupe ou elle n'atteint plus que 0,80 m de largeur. Son remplissage est constitué d'argile fine, brun ocre avec des coulées verticales grises et quelques racines.

**US 610** : Lentille d'argile de couleur ocre jaune d' 1,70 m de long sur 8 cm d'épaisseur.

**US 611** : Talus d'environ 2,50 m de largeur pour une hauteur moyenne de 0,35 m. L'épaisseur d'humus est de 8 cm et la couche inférieure brun ocre est de 26 cm.

**US 612** : Fossé de 2 m d'ouverture pour une profondeur de 0,30 m. Sous la couche d'humus le remplissage est constitué d'une belle épaisseur (45 cm) de l'horizon brun clair correspondant à l'US 601. Dans ce fossé, des pierres sont apparues lors de la réalisation de la coupe, ainsi qu'un morceau de meule en granit et un fond de pot à cuire datable du 9<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle.

**US 613** : Lentille de terre noire avec charbons et racines de 1,15 m de long sur 5 cm d'épaisseur en contact direct sous l'humus.

## **Interprétation du redressement de coupe 6**

A l'extrémité ouest de l'enclos, après une couche de rejet moderne, constituée lors de la création du fossé de drainage dans les années 1985 (US 603), apparaît clairement le fossé ouest de l'enclos (US 604) où se sont accumulés des éléments fins provenant du talus et où l'eau a stagné, entraînant la formation d'un podzol. La terre retirée de ce petit fossé a probablement été utilisée pour la confection de tout ou partie du talus attenant (US605) qui limite l'enceinte. Le fossé en bordure ouest de l'élévation centrale (US 606) présente un remplissage à peu près équivalent au fossé précédent. Il est relativement important et possède une grande ouverture. Ces dimensions ne concordent pas avec celles relevées dans les sondages 2 et 3 (US 204 et 304). Il apparaît ici, au vu des irrégularités des dimensions, qu'il n'a pas été apporté de soin dans la réalisation de ce fossé. De plus celui-ci n'a pas sa symétrie dans le côté est de l'élévation. Nous pouvons supposer que la terre retirée de ce fossé relativement important a servi à créer non seulement le petit tertre, mais aussi le talus est de l'enceinte, ce qui démontrerait que l'élévation et l'enceinte sont contemporains. Cette élévation quadrangulaire (US 607), installée au centre de l'enclos, apparaît dans la coupe.

Sa plate-forme sommitale horizontale au niveau du substrat (US 602) indique bien la volonté de réaliser une surface plane.

Sa hauteur est modeste et ici aussi, il n'y a pas de trace du sol originel. La masse de terre déplacée est faible, donc nous pouvons imaginer ce sol originel proche de la limite des US 601/602. La petite poche grise (US 608) au centre de l'élévation n'a pas livré d'indices et elle est trop petite pour être un chablis. Est-ce une anomalie naturelle liée au sous-sol forestier ou une fosse anthropique? Seule une fouille pourrait apporter une explication. L'US 609 a une forte ressemblance avec la fosse fouillée dans le sondage 5, de par ses dimensions et son remplissage. Aucun mobilier n'ayant été repéré dans la coupe à ce niveau, une fouille permettrait, là aussi, de mieux comprendre sa fonction. L'US 610 est une couche de rejet moderne. Le talus Est (US 611), très érodé, est large et massif avec une belle épaisseur de couche brun ocre. Il devait avoir, à l'origine, une hauteur plus importante et nous pouvons penser qu'il a été réalisé non seulement avec de la terre provenant du décaissement du fossé mais aussi avec celle venant de l'intérieur de l'enclos. Nous n'y avons pas décelé de trace de palissade. Le fossé adjacent (US612) est bien net dans la coupe, il a dû être comblé rapidement après l'abandon du site car nous n'avons pas ici de création de podzol caractéristique des fossés restés ouverts. Les pierres, le morceau de meule et le tesson de fond de pot ont sans doute été jetés dans le fossé qui servait de dépotoir. La zone carbonneuse (US 613) située immédiatement sous l'humus est moderne.

## 2.3 Le Mobilier

*Nota : la profondeur de découverte par rapport au terrain naturel est indiquée sur la fig. 20 en regard de la numérotation correspondant à chaque objet.*

### 2.3.1 Céramique (photos 24 à 26)

Seulement onze tessons ont été découverts sur le site.

**Sondage 2** (dans l'US 201) :

Un tesson de panse à couverture extérieure grise avec une pâte rose orange d'aspect grésé avec grains de quartz et micacée (1). Ce tesson découvert sous les pierres de l'empierrement est quant à lui datable du bas Moyen Age (15<sup>e</sup> siècle).

**Sondage 3** (dans l'US 301) :

- Bord de probable vase globulaire, de diamètre d'ouverture de 18 cm, à lèvre très éversée, allongée, à l'extrémité plate, avec une liaison bord pente en courbe continue. La pâte est de couleur beige avec couverture externe brune, l'argile comporte des grains de quartz visibles à l'oeil nu et des éléments de mica. (2) (**fig. 21**). Il est assimilable, avec la prudence qui se doit, à des formes répertoriées à Montours et la Chapelle-Saint-Aubert, (Cattedu 2001 p. 193-195), à la Cocherais en Tinténiac (Provost 1992 pl. 38) et au Chênay-Piguelais en Guipel (Priol, Corre 2004 fig. 1). Ces sites ont été datés de la période carolingienne.

- Trois tessons de panse à couverture beige clair avec une pâte rose beige clair. Ils présentent pour deux d'entre eux des cannelures. (3) (**fig. 21**). Ils sont à rapprocher des ateliers de Chartres-de-Bretagne, et correspondent au profil des oules à panse cannelée de type 1a ou 1b, soit de la fin du 11<sup>e</sup> au début du 13<sup>e</sup> siècle (Beuchet et al., 1998)

- Un tesson de panse à couverture extérieure gris beige avec une pâte beige rosée très micacée. (4)

- Un tesson de panse à couverture extérieure gris beige avec une pâte orangée avec des grains de quartz et légèrement micacée. (5)

- Un petit tesson très érodé à pâte beige légèrement micacée. (6)

**Sondage 4** (dans l'US 401) :

- Un tesson de panse à couverture extérieure gris beige avec une pâte orangée qui comporte des grains de quartz. Elle est légèrement micacée. (7)

- Un tesson de panse à pâte grise en grès d'époque moderne. (8)

**Redressement de coupe 6** (dans l'US 612)

Un tesson de fond de pot de 5,5 cm de diamètre avec une couverture extérieure noircie (pot de cuisson en contact avec le feu) et une pâte rose beige avec des grains de quartz et légèrement micacée (datable de la fin du haut Moyen Age). (9) (**fig.21**).

Le lot de tessons a été examiné par Françoise Labaune de l'INRAP. Ils sont en majorité datables du 9<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècle soit à la fin du haut Moyen Age et début du Moyen Age central.

### 2.3.2 Mobilier non céramique

#### Lissoirs (photo 29)

Deux pierres à aiguiser en grès ont été mises au jour près de la surface : dans le sondage 3 en US 300 (10) et dans le sondage 4 en US 401 (11) (**fig. 21**).

#### Charbons de bois

Quelques charbons de bois ont été découverts dans les sondages 3 en US 301 (12) (éléments épars) et 4 en US401 (13) (éléments centimétriques en fond de couche).

#### Scories (photo 27), minerai

34 fragments de scories (soit 0,700 kg) ont été découverts en surface au niveau de l'empierrement au nord ouest de l'élévation centrale (14). Il faut noter également deux scories dans le sondage 2 en US 201 (15) et deux dans le sondage 3 en US 301 (16). Ces scories coulées sont des déchets de réduction issus de bas fourneau. Déjà en 2007 J.-C. Meuret avait trouvé une scorie dans la fosse (trou de poteau) sur le tertre (Meuret mai 2007 p. 7). Dans le sondage 4, deux morceaux de minerai de fer (0,150kg) ont été prélevés.

Des scories ont été également découvertes dans la partie dégradée du radier de la voie romaine qui passe à 90 m au nord du site. Il était intéressant de les comparer avec celles mises à jour sur le site. Une rapide observation a montré que les scories de la voie étaient roulées, usées par les passages répétés tandis que celles provenant du site avaient gardé une apparence normale. Nous pouvons conclure que ces scories ne viennent pas de la voie.

#### Granit (photo 28)

Lors des opérations de fouille, deux fragments de granit ont été mis au jour : un en fond de fossé est dans l'US 612 (17) lors du redressement de la coupe 6, et l'autre dans l'US 101 (18) dans le sondage 1 sur l'élévation centrale. Ce dernier, de couleur rose, a été exposé au feu. Leurs poids respectifs sont de 1,350 kg et 1,850 kg. Ces fragments sont constitués de granit à deux micas caractéristique du massif du Perdre à 30 km à l'est du site. Présentant des traces d'abrasion gris blanc caractéristiques, ce sont de probables morceaux de meule rotatives, de même type que ceux trouvés dans le trou de poteau sur le tertre voisin (Meuret avril 2007 p. 7). Ces éléments peuvent être laténiens, antiques ou du haut Moyen Age, époque où la meule rotative a toujours été utilisée.

#### Grès armoricain

Les blocs constituant les empierrements du site (voir US 203 et 403) sont tout à fait comparables par leur dimensions et leur origine avec les blocs constituant le radier de la voie romaine à 90 m au nord du site (Romano 2008 p. 38). Ces blocs de grès armoricains ont été prélevés sur les crêtes au nord et au sud de la forêt (**fig. 5**). Ici nous pouvons avancer l'hypothèse que ces blocs proviennent d'un dépierrage ponctuel d'une partie du radier de la voie éventrée par des tranchées longitudinales. D'autre part Il faut noter que le substrat est dépourvu de gros blocs et que l'altérite de surface ne comporte au mieux que de petits blocs de quartz.

Lors du sondage du tertre voisin par J.-C. Meuret, il est apparu que des blocs de grès de dimensions identiques ont été utilisés en calage en fond de trou de poteau (Meuret mai 2007 p. 7). Ces blocs devaient également provenir du radier de la voie.

#### Grès roussard

Quelques blocs de grès roussard ont été découverts dans les sondages 3 et 4. Ils proviennent probablement d'une zone d'affleurement où se situe une carrière à 4,2 km au nord-est du site, près du village de Saint-Mauron sur la commune de Livré-sur-Changeon. Le grès roussard de cette carrière a été utilisé pour la construction de l'église paroissiale qui a été édifiée à partir du premier tiers du 11<sup>e</sup> siècle (Baudy-Bouvet et al., 1992 p. 260).

## Chapitre 3 : Analyse

### 3.1 Analyse suite aux trois interventions archéologiques depuis 2007 sur des tertres et enclos en forêt de Rennes et de Liffré.

A la suite des sondages effectués en 2010 en forêt de Liffré, il est intéressant d'esquisser une comparaison de ce site avec les deux sites fouillés en 2007 par J.-C. Meuret. Nous repartirons de son analyse faite à l'issue de la fouille du tertre circulaire fouillé en juillet 2007 en forêt de Rennes et de celle du sondage sur le tertre circulaire du site 1 des Sept Chemins réalisé en avril de la même année en forêt de Liffré.

*Pour simplifier, la fouille de la forêt de Rennes en 2007 sera intitulée « Forêt de Rennes », le sondage sur le tertre 1 des Sept Chemins de 2007 « Liffré 2007 » et le sondage sur l'enclos et son élévation centrale de 2010 « Liffré 2010 »*

#### Les couches archéologiques

Dans tous les cas il a été impossible de distinguer un paléosol piégé sous la masse du tertre. La pédogenèse et les phénomènes physico-chimiques propres au milieu forestier ont entraîné sa disparition et limité les couches archéologiques qui deviennent difficilement perceptibles (Meuret avril 2007 p. 5, juillet 2007 p. 6).

Sur une grande partie des trois sites, le nombre des couches archéologiques se limite à :

- la couche d'humus frais de surface

*Forêt de Rennes* : 10 à 15 cm (Meuret juillet 2007 p. 7)

*Liffré 2007* : 5 à 10 cm (Meuret mai 2007 p. 4)

*Liffré 2010* : 4 à 10 cm

Cette couche se retrouve sur tous les sites et laisse penser que ceux-ci n'ont pas subi de modification récente et ont « scellé » les sites ;

- une couche humique brune, d'épaisseur très variable, résultant des aménagements des tertres, fossés et talus.

*Forêt de Rennes* : jusqu'à 35 cm environ sur le tertre (Meuret juillet 2007 p. 7)

*Liffré 2007* : jusqu'à 25-30 cm sur le tertre (Meuret mai 2007 p. 5)

*Liffré 2010* : 10 à 18 cm sur le tertre et jusqu'à 25 cm sur les talus et jusqu'à 40 cm dans les fossés. Cette couche a été fouillée par passes (cf chapitre méthodologie) ;

- le substrat qui a été aménagé avec des creusements de celui-ci pour réaliser les fossés sur les trois sites.

D'autres couches limitées, dues à des fosses, trous de poteau, chablis, empierrement ont été mis au jour.

#### Les Fossés

La fouille a montré que les fossés sont larges et peu profonds. Ceux-ci sont réalisés par le creusement du substrat et délimitent les tertres et les talus.

*Forêt de Rennes* : fossé circulaire du tertre : ouverture = 2,30 m à 3 m, pour une profondeur de 15 à 20 cm maxi (Meuret juillet 2007 p.7). On note une concentration de cailloutis marquant le fond du fossé, cailloutis roulés naturellement dans cette partie basse. Le fossé est rempli d'argile de couleur grise très claire : c'est une argile détritique lessivée par l'eau, ce qui aboutit à un podzol. La couleur de ce remplissage tranche avec la masse orange claire de la masse du tertre. Le profil en cuvette du fossé fait apparaître des bords très évasés (Meuret juillet 2007 p. 7).

*Liffré 2007* : fossé circulaire du tertre : ouverture = 2 m pour une profondeur de 0,20 m. Aux extrémités de la coupe apparaissent deux lentilles très grises constituées de limons fins (de 15 à 20 cm), il s'agit du fond des fossés du tertre où se sont accumulés des éléments fins provenant du tertre et où l'eau a stagné entraînant la formation de podzol. Le profil en cuvette du fossé laisse apparaître des bords très évasés (Meuret avril 2007 p. 5).

*Liffré 2010* : Le fossé entourant l'élévation centrale délimite le tertre rectangulaire avec un bord abrupt côté tertre comme l'indiquent le sondage 2 et la coupe 6. Par contre, à la différence des deux fouilles précédentes, la forme et le comblement des fossés sont différents suivant les côtés du tertre.

Fossés nord et est apparus dans le sondage 2 : 20 cm de profondeur avec un remplissage humique brun clair et un empierrement.

Fossé ouest : 2,50 m d'ouverture et 30 cm de profondeur avec remplissage de limon fin gris (podzol).

Le type de comblement du fossé sud n'a pas pu être fouillé car il a été détruit en grande partie par le fossé moderne. L'emplacement de ce fossé se situe peut-être au-delà du fossé moderne.

Les fossés de l'enceinte sont aussi différents suivant leur position :

Le fossé du talus Est a un bord très franc côté talus et part en pente douce coté extérieur. Il mesure 30 cm de profondeur et 2 m d'ouverture. Son remplissage est constitué d'un horizon humique brun clair de 40 cm d'épaisseur. Du mobilier a été trouvé au fond de cette couche.

Le fossé nord apparaît comme un léger creusement du substrat de 10 à 15 cm pour une ouverture de 2 m avec un profil en cuvette très évasé. Le remplissage en horizon humique brun clair fait 20 cm d'épaisseur maximum.

Le fossé ouest de 1.5 m de large est une cuvette d'1,50 m d'ouverture avec un remplissage de limon fin de couleur grise de 20 cm d'épaisseur maximum.

Il a été à chaque fois mis en évidence que les profondeurs de fossés avant et après fouille sont faibles. Cela se manifeste plus particulièrement pour les tertres, un peu moins pour l'enclos. Les fossés de ces tertres sont larges, signe que les prélèvements de terre ont été réalisés en surface. L'intérieur de l'enceinte a également subi un décaissement pour la réalisation de l'élévation centrale et des talus.

### **Les talus**

Pour la première fois, les talus d'une enceinte ont été sondés. Leurs profils sont différents de même que les fossés qui les bordent.

Le talus Est, de 2.50 m de largeur, délimite l'extérieur par un creusement abrupt du fossé périphérique. Le remblai pour créer le talus atteint 30 cm ; son bord intérieur est en pente douce.

Le talus nord est peu perceptible, l'épaisseur du remblai fait 15 à 20 cm ; le talus fait 2 m environ de largeur.

Le talus ouest est limité d'un côté par un creusement net du fossé extérieur et de l'autre côté par le fossé ouest du tertre. Le remblai mesure à peine 10 cm et sa largeur est de 1.5 m.

### **Les tertres**

Trois tertres ont été sondés ou fouillés : deux sont circulaires, l'autre est rectangulaire.

*Forêt de Rennes* : diamètre 11 m (délimité par un fossé périphérique) pour une hauteur moyenne de 0,40 m (Meuret juillet 2007 p. 5). Le profil du substrat est légèrement bombé et forme une pente régulière avec le fossé. La couche de remblai sur le tertre mesure environ 35 cm (Meuret juillet 2007 p 7).

*Liffré 2007* : diamètre 15 m pour une hauteur moyenne de 0,50 m (Meuret avril 2007 p. 2). Le profil du substrat est là aussi légèrement bombé et la pente régulière avec le fossé ; la couche de remblai sur le tertre mesure 25 à 30 cm (Meuret mai 2007 p. 5).

*Liffré 2010* : 10 m par 6 m pour une hauteur de 0,25 m. Le tertre est limité par des fossés à bords abrupts (cf. chapitre fossé). La surface du substrat au niveau de la plate-forme sommitale est horizontale sur un espace de 60 m<sup>2</sup>. La très faible épaisseur de remblai (10 à 15 cm) incite à penser que ce tertre n'a pas été réalisé par exhaussement d'une surface mais plutôt par l'excavation du substrat périphérique. Cette configuration de la plate-forme contraste avec celle des deux autres tertres circulaires ; cela nous incite à penser que la fonction finale pouvait être différente.

### **Les fosses, trou de poteau**

Il est à noter que dans les trois sites, des structures différentes ont été rencontrées.

*Forêt de Rennes* : concentration de pierres qui laissent penser à des fosses (2.5 m x 0.6 m), ceci est confirmé par la forte proportion de cailloux (Meuret juillet 2007 p. 7-8)

*Liffré 2007* : au centre de la coupe l'on note une anomalie formant un cône de 2 m de large à son sommet et 1 m de profondeur : est-ce une structure anthropique ? Presque au centre du tertre se trouve une fosse (probable trou de poteau) de diamètre 0,50 m et 0.80 m de

profondeur sous la surface du tertre avec pierres de calage au fond, et dans la coupe se trouvent deux fosses possibles espacées de 0.6 m à 1.20 m (Meuret avril 2007 p. 8)

*Liffré 2010* : fosse rectangulaire creusée dans le substrat, peu profonde, sur le tertre, aucune trace de trou de poteau.

## **L'empierrement**

Seul le site fouillé en 2010 a livré un véritable empierrement en relation avec l'élévation centrale. Les pierres, de dimensions variables (petits et gros modules), se trouvent en contrebas, dans le fossé qui entoure la structure. Comme indiqué ci-dessus (chapitre interprétation sondage 2), la provenance des pierres à partir d'un dépierrage de la voie donne une indication de chronologie relative entre les deux structures. Cet empierrement n'est pas une structure en place et son bouleversement est manifeste. Ceci est démontré par le tesson trouvé en dessous et par le fait que les pierres ne sont pas sur le substrat mais sur et dans la couche US 201. L'arasement d'une structure organisée au bord de la plate forme du tertre nous semble l'hypothèse la plus plausible.

## **Le mobilier**

### *Céramique*

Dans tous les cas, la fouille a livré des fragments de céramique. Bien que leur nombre soit limité à quelques unités et que leur taille soit modeste, leur étude est déterminante pour placer une fourchette chronologique des structures dans lesquelles elles ont été trouvées.

- *Forêt de Rennes* : trois tessons dont deux dans la fosse et un dans le remblai du tertre. Un fragment de haut de panse à pâte gris clair bien cuite orné d'un bandeau à la molette faites de chevrons inégaux. De ce très maigre lot il faut retenir que celui-ci signale une fréquentation du site du 6<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> voire au 10<sup>e</sup> siècle (Meuret juillet 2007 p. 9-10).

- *Liffré 2007* : dans la fosse (probable trou de poteau) un unique tesson de panse très érodé qui évoque nettement le haut Moyen Age sans plus de précision (Meuret avril 2007 p. 7).

- *Liffré 2010* : les fragments de céramique, trouvés principalement à l'intérieur de l'enceinte, donnent une fourchette de datation, pour leur majorité, du 9<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle, pour le reste du 11<sup>e</sup> au début 13<sup>e</sup> siècle. Un tesson a été découvert sous l'empierrement, il est datable du 15<sup>e</sup> siècle. Un autre morceau de panse en grès est d'époque moderne.

La minceur des lots peut inciter à juger ces datations fragiles, mais elle se répète sur les trois sites. Il faut la considérer à la mesure de la rareté de la céramique sur les sites du haut Moyen Age en Bretagne.

### *Éléments de terre cuite*

Seul le site de la forêt de Rennes a livré des fragments de terre cuite dans la partie centrale du tertre dont cinq éléments de tegulae et un d'imbrex. Ces éléments trop peu nombreux permettent d'écarter l'hypothèse d'un site d'habitat et ont probablement fait l'objet d'un réemploi nettement postérieur (Meuret juillet 2007 p. 9).

### *Meules en granit*

Dans les trois sites, des fragments de meules rotatives en granit ont été retrouvés. Il s'agit à chaque fois de granit à deux micas de la forêt du Pertre.

- *Forêt de Rennes* : quatre fragments de petite dimension (le plus gros pèse 0.560 kg) dont un présente des traces d'abrasion rotatives (Meuret juillet 2007 p. 9).

- *Liffré 2007* : deux morceaux (1.600kg et 0.600 kg) dans le calage du probable trou de poteau. Ils présentent également des surfaces d'abrasion au lissé et à la coloration gris blanc caractéristique. (Meuret avril 2007 p. 7)

- *Liffré 2010* : deux fragments (un dans le fond du fossé de l'enceinte et un autre dans le remblai du tertre) qui sont tout à fait comparables à ceux découverts en 2007. Leur présence dans un calage de poteau (Liffré 2007) ou au fond d'un fossé (Liffré 2010) indique un réemploi. Ces meules sont les traces d'une activité céréalière dans cette zone.

### *Charbons de bois*

Les trois sites ont livré des charbons de bois mais pour l'instant aucun n'a été analysé.

- *Forêt de Rennes* : quelques charbons dans la fosse 1 manquant de fiabilité.

- *Liffré 2007* : charbons de bois relativement nombreux dans la partie basse de la fosse (trou de poteau) (Meuret avril 2007 p. 7).
- *Liffré 2010* : une concentration de charbon de bois a été découverte à proximité du substrat dans l'extension nord de l'enceinte.

### Scories

Il n'y a pas eu de découvertes de scories lors de la fouille du tertre en forêt de Rennes. Seuls les 2 sites de la forêt de Liffré en ont livré.

- *Liffré 2007* : un fragment de scorie dans le probable trou de poteau. Ici, sa petite taille interdit d'en dire plus (scorie coulée ou piégée ?) (Meuret avril 2007 p. 7).

- *Liffré 2010* : des scories de réduction ont été trouvées au niveau de l'empierrement.

Ceci est à mettre en relation avec l'activité métallurgique autour et dans la forêt de Liffré, dont nous rappellerons ici quelques découvertes :

Lors des sondages dans la voie romaine passant dans la forêt de Liffré, il avait été observé une importante utilisation de scories pour l'empierrement de la voie (Romano 2008 p. 30). Aussi à la suite de ces découvertes, s'est posée la question de la localisation des ateliers de réduction). La CAG 35 fait mention de ferriers avec de la céramique gallo romaine (CAG 35 1990 p. 136).

Pour la période médiévale, les traces de l'artisanat du fer autour et dans la forêt sont disséminées : le site de la motte de Dézerseul a livré quelques fragments de scories (Brand'Honneur 1992 p. 15-17). De plus, M. Brand'Honneur fait remarquer que la toponymie et la micro toponymie de part et d'autre de la forêt confirment cette activité métallurgique (forge, forge, ferrière, mineure...) (Brand'Honneur 1991 p. 10 ou 20).

### Chronologie et datation

Sur les deux sites sondés en 2007, une plage chronologique commune apparaît (malgré le faible nombre de tessons trouvés) comme étant le haut Moyen Age au sens large (Meuret avril 2007 p. 8, juillet 2007 p. 7).

Le site fouillé en 2010 a livré du mobilier qui vient préciser cette plage chronologique pouvant être étendue de la fin du haut Moyen Age au Moyen Age, période où nous n'avions jusqu'à présent que peu d'éléments sur l'occupation de ces forêts.

De plus, il est intéressant de constater que les quelques éléments de céramique ont été trouvés dans des parties très différentes du site : un tesson de la fin du haut Moyen Age dans le fossé est de l'enceinte ; des tessons dans le fossé large et peu profond entre le tertre et le talus de l'enceinte avec des datations du 9-12<sup>e</sup> siècle ; un tesson de grès d'époque moderne dans l'extension nord de l'enceinte ; un tesson du bas Moyen Age sous l'empierrement périphérique du tertre rectangulaire.

Cela donne bien l'impression d'un passage sur le site sur une durée chronologique importante et ceci jusqu'au bas Moyen Age (arasement des structures en pierres existantes ?) voire jusqu'à l'époque moderne.

De plus pour les sites de Liffré, les pierres de la voie servaient à un calage de poteau et à réaliser un empierrement autour du tertre rectangulaire ; ceci est une indication de chronologie relative et laisse penser que ces structures sont construites après l'antiquité.

Le type de remblaiement hétérogène mis en évidence cette année pour les fossés du tertre et de l'enceinte pose la question sur la durée entre la création, l'abandon et l'arasement du site. Le podzol de couleur grise signifie un remblaiement naturel dans le temps, tandis que le remplissage de couleur semblable au substrat aurait pu être un remblaiement plus rapide après l'abandon du site.

### Fonction

A la suite de la fouille des deux sites en 2007, J.-C. Meuret passe au crible les différentes fonctions possibles ces tertres circulaires :

Mulon de foin, garennes pour lapins, structure funéraire, habitat (Meuret juillet 2007 p. 10-11). Il indique que le présumé à l'origine de la fouille était que les tertres pouvaient être des structures funéraires protohistoriques ou antiques conservées en milieu forestier. Le sondage de Liffré puis la fouille du tertre en forêt de Rennes en 2007 ont infirmé cette hypothèse (Meuret juillet 2007 p. 11). Il indique dans sa conclusion que les deux interventions n'aboutissent à aucune certitude absolue et il indique que même si cela dérange tous les schémas présents à l'esprit, elles amènent à dire que ces tertres semblent

bien avoir été des structures funéraires du haut Moyen Age (Meuret juillet 2007 p. 12). Il précise qu'aucun tertre de cette époque n'a jamais été reconnu et fouillé dans le grand ouest (Galliou 1989 p. 82) et conclut avec cette interrogation : peut être s'agit-il ici d'un particularisme culturel que seule la forêt à conservé ? (Meuret juillet 2007 p. 12).

Pour les tertres circulaires, les fossés et les élévations centrales sont contemporains ; les structures en creux sont homogènes tout autour par leur remplissage et leur forme.

Pour la fouille de 2010 nous avons évoqué plus haut les différences entre les fossés entourant le tertre mais aussi celles entre les fossés entourant l'enceinte dont les comblements ne sont pas homogènes. Si le plan du tertre rectangulaire est axé sur l'enceinte, la réalisation hétérogène des structures pose question sur la fonction des différents fossés et talus.

Pour la réalisation du tertre, les apports de cette année montrent que celui-ci a été réalisé par l'excavation de ses abords ; les déblais du fossé du tertre sont supérieurs au remblai sur le tertre. C'est pourquoi nous pensons que ceux-ci ont majoritairement servi à établir les talus de l'enceinte. Cela confirme bien que le tertre et son enceinte axée sont contemporains.

Le nivellement horizontal de la plate-forme sommitale du tertre (alors que le terrain naturel est légèrement en pente vers le nord), milite pour l'hypothèse d'un aménagement organisé. La structure en pierres trouvée dans le fossé périphérique du tertre, qui devait à l'origine servir de limite à la plate-forme sommitale de forme rectangulaire, nous fait avancer l'hypothèse d'un bâtiment à solins de pierres délimitant un espace intérieur de 45 m<sup>2</sup> datant de la fin du haut Moyen Age ou du début du Moyen Age central. (Peytreman 2005 p. 80-82) (Caddettu 2001 p. 43 - 44).

L'enceinte ne présente pas pour l'instant de traces de trous de poteaux et on ne peut, au résultat des sondages, envisager de palissade.

### **Organisation des deux sites sondés en forêt de Liffré**

A la suite des sondages sur les deux structures contiguës, nous pouvons déjà indiquer quelques résultats :

Si le tertre rectangulaire et son enceinte ont été construits en même temps, reste la question de la chronologie relative avec le tertre circulaire.

Le relevé topographique montre que les deux sites sont contigus sans que les fossés de l'enceinte et celui du tertre circulaire n'empiètent l'un sur l'autre. Le tertre circulaire est à peu près axé sur le tertre rectangulaire. Nous serions tentés de dire que ces deux sites sont contemporains pour les raisons suivantes : la datation convergente de la céramique, l'emploi dans les deux cas des pierres de la voie ancienne, la présence de fragments de meules de granit de nature identique, le fait qu'un site n'empiète pas sur l'autre. Toutefois la fouille de cette année n'éclaire pas davantage la fonction du tertre circulaire.

### **3.2 Analyse suite à l'inventaire des enceintes et tertres en forêt de Liffré**

Il nous paraît indispensable, à ce stade du rapport, de faire également un point sur l'inventaire des structures terroyées répertoriées, en comparant la morphotypologie avec les structures des inventaires récents et proches réalisés dans les forêts de La Guerche (Meuret 1993), de Fougères (Lotton 2009) et de Rennes (Corre 2008).

#### *Densité des sites*

A la suite de l'inventaire des sites terroyés en forêt de Liffré, 35 structures ont été localisées et relevées, soit 17 enceintes et 19 tertres (sur une surface de 9 km<sup>2</sup>), le massif ayant été prospecté sur 80% de sa surface. A titre de comparaison, pour la forêt de Rennes ce sont 41 structures, soit 8 enceintes et 33 tertres qui ont été relevées pour une prospection de 60% du massif d'une superficie de 29 km<sup>2</sup>. En forêt de La Guerche pour 30 km<sup>2</sup> de superficie, 15 enceintes ont été relevées (Meuret 1993). Enfin pour le massif de Fougères de 16 km<sup>2</sup> une dizaine d'enceintes sont signalées (Lotton 2009).

Pour les forêts de La Guerche et de Fougères aucun tertre n'est mentionné.



Forêt	Superficie de la forêt en km <sup>2</sup>	Nombre d'enceintes	Nombre de tertres	Nombre total de structures	Densité par rapport à la surface prospectée
Liffré	9	17	19	36	5 / km <sup>2</sup>
Rennes	29	6	33	39	2.24 / km <sup>2</sup>
LA Guerche	30	15	0	15	0.5 / km <sup>2</sup>
Fougères	16	10	0	10	0.62 / km <sup>2</sup>

Les inventaires sur ces massifs montrent l'importance numérique et la densité des sites dans les forêts de Rennes et de Liffré. On mesure bien aussi la densité des enceintes dans la forêt de Liffré et la densité des tertres dans la forêt de Rennes.

## Les enceintes

### *Système talus fossés*

Pour déterminer l'ancienneté du système talus fossé, J.-C. Meuret préconise de tenir compte du rapport entre la dénivellation et l'extension horizontale de l'ensemble (Meuret 1993 p. 116). En forêt de Liffré et de Rennes, comme dans le massif de La Guerche, le rapport est de 1 à 6 à 8, ce qui correspond tout à fait à une ancienneté certaine des structures contrairement aux talus contemporains qui ont un rapport de 1 à 3.

A La Guerche et au Theil, 15 sites sur 18 ont des dénivellations entre sommet de talus et fond de fossé entre 1 m et 2.20 m. En forêt de Fougères, les hauteurs vont de 0.5 m à 4 m mais l'essentiel est entre 1 m et 2 m (Lotton 2009 p. 122). En forêt de Liffré et de Rennes, toutes les enceintes ont des dénivellations de 0,40 m à 1,10 m maximum.

Toutes les enceintes de La Guerche et du Theil ont des côtés rectilignes et jamais courbes (Meuret 1993 p. 116). Il en est de même pour la forêt de Fougères (Lotton 2009 p. 123) et pour la forêt de Liffré. Pour le massif de Rennes, trois enclos ont un côté légèrement curviligne (Corre 2008 p.54 et 59).

### *Forme des enceintes*

A La Guerche, les 15 sites étudiés sont des enclos simples. Quatre d'entre eux ne présentent que trois cotés et deux ont une partie des talus détruits par une ligne de chemin de fer et une par une allée forestière (Meuret 1993 p. 116).

Dans le massif de Rennes, une enceinte est coupée par une ligne forestière (Corre 2008 p. 53).

Pour le massif de Liffré, huit structures ont une partie des talus détruite par les allées forestières ou une ancienne voie ferrée. Ceci permet d'établir une chronologie relative entre ces enceintes et la réalisation des allées lors du plan d'aménagement de 1788 et la construction de la voie ferrée des tramways d'Ille-et-Vilaine en 1897.

A La Guerche et au Theil, l'ensemble des enceintes sont des quadrilatères irréguliers approchant le trapèze (Meuret 1993 p. 116). On dénombre quatre cas d'enceintes complexes par association de quadrilatères, deux sont doubles adjacents, un est double emboîté et le dernier triple à quadruple (Meuret 1993 p. 127).

En forêt de Fougères, les enceintes sont quadrangulaires : carrées, rectangulaires ou trapézoïdales. A côté des enceintes simples, nous avons également des cas d'enceintes complexes par associations de quadrilatères : deux enclos accolés emboîtés sur deux sites, trois enclos juxtaposés sur un site (Lotton 2009 p. 123).

Dans le massif de Rennes, les enceintes sont simples et ont la forme de quadrilatères irréguliers (Corre 2008).

A Liffré, deux enceintes sur 18 sont des trapèzes, les autres enceintes ont presque toutes des formes rectangulaires ou carrées (**fig 23**). Les enceintes sont juxtaposées dans deux cas (E4 E5 E6 de Dézerseul et E4 E5 E6 des Sept Chemins) et deux enclos sont emboîtés (E2 E3 des Sept Chemins). Nous noterons ici la seule enceinte circulaire (10 m de diamètre) observée dans la forêt de Liffré fait partie de l'ensemble motte + basses-cours du site de Dézerseul : la basse cour 1 est en forme de fer à cheval et mesure 20 m de longueur sur 10 m de largeur (Brand'Honneur 1991 p. 24) ; la basse cour 2 est de forme sub-rectangulaire et mesure de 40 à 45 m de longueur sur 13 à 28 m de largeur (Brand'Honneur 1991 p. 25).

### *Superficie des enceintes*

Pour les superficies, à La Guerche et au Theil, dix cas se situent dans une fourchette de 3 500 à 9 000 m<sup>2</sup> et quatre cas, de forme proche du carré, n'occupent que 1 000 à 1 500 m<sup>2</sup> (Meuret 1993 p. 127).

Pour Fougères, sur 14 sites, quatre sont inférieurs à 1 000 m<sup>2</sup>, quatre entre 1 200 et 2 400 m<sup>2</sup>, quatre se situent autour de 5 000 m<sup>2</sup> et deux approchent ou dépassent un hectare. On obtient donc des statistiques assez différentes de celle de la Guerche (Lotton 2009 p. 124). En forêt de Rennes, un enclos est inférieur à 2 000 m<sup>2</sup>, trois entre 2 500 et 3 000 m<sup>2</sup> et un de 3 780 m<sup>2</sup>. L'enceinte des Verrières, qui dépasse complètement les normes avec près de quatre hectares, ne figure pas dans l'histogramme (Corre 2008).

A Liffré, sept enclos ont une surface inférieure à 800 m<sup>2</sup> (soit 42 %), six de 1 000 à 1 500 m<sup>2</sup> (soit 35 %), trois de 1 500 à 2 500 m<sup>2</sup> (soit 18 %) et un de 3 500 m<sup>2</sup>. Nous voyons ici que les enceintes ont une superficie inférieure ou égale à 1 500 m<sup>2</sup> dans 77 % des cas, ce qui est là aussi très différent des forêts étudiées par J.-C. Meuret. Il émet, pour ces petites structures, une hypothèse de fonction culturelle ou funéraire plutôt que des habitats mais reste très prudent en l'absence de fouilles (Meuret 1993 p. 127).

L'histogramme comparatif des surfaces des enceintes de La Guerche, Fougères Rennes et Liffré illustre bien que les superficies sont très inférieures pour les trois derniers massifs par rapport à celui de La Guerche (**fig.25**).

En forêt de La Guerche, les enceintes ont des entrées situées plutôt du côté sud, mais dans plusieurs cas on n'en distingue aucune (Meuret 1993 p. 128).

A Liffré, 5 enclos sur un total de 17 ont une ou plusieurs entrées (arrêt ponctuel du talus et fossé périphérique). Pour les autres on n'en distingue aucune.

### *La particularité des regroupements de structures en forêt de Liffré*

En forêt de Fougères, 6 sites sur 9 sont concentrés dans un cercle de 300 m de diamètre au sud du ruisseau de la Grande Rivière et de part et d'autre de la route départementale 177 (Lotton 2009 p. 121).

En forêt de Rennes, trois ensembles composés d'enceintes et de tertres ont été mis en évidence : ensemble du Crapaud, du Presou et de Saint-Roux (Corre 2008 p 52-54).

Dans le cas de la forêt de Liffré, la cartographie des sites est très instructive car il apparaît clairement deux ensembles.

Le premier ensemble est le site de Dézerseul (**fig.22**) avec 6 enceintes et 8 tertres qui s'étendent sur 400 m de longueur et 100 m de largeur (E1 à E 6 et T1 à T8). Il se développe parallèlement à un affluent de l'Illet à une distance d'environ 60 m. Cet ensemble, situé près d'une zone humide, est contigu, par le sud-est, à la motte castrale et ses basses cours qui ont été fouillées par M. Brand'Honneur en 1991 et 1992. Il n'a sondé aucune des structures nouvellement découvertes, toutefois il avait signalé l'enceinte sub-rectangulaire (E3). Du fait de sa forme érodée, il pensait que celle-ci était antérieure à la motte et émettait l'hypothèse d'un site protohistorique lié à l'exploitation du fer (Brand'honneur 1991 p. 27).

Le deuxième ensemble est le site des Sept Chemins (**fig.8**). Composé de deux modules distincts, il comporte 6 enceintes et 3 tertres.

Le premier module est un ensemble d'environ 60 m sur 40 m. Il comprend une enceinte avec une élévation quadrangulaire en son centre et une petite extension au nord ainsi qu'un tertre circulaire (E1, T1 et T2). Ce module se trouve à 90 m au sud de la voie antique Rennes-Bayeux/Lisieux et ses talus lui sont parallèles. Le deuxième module forme un ensemble de 250 m de longueur sur 70 m de largeur avec un agencement d'enceintes et un tertre (E2 à E6 et T3). Il se trouve à 140 m de la voie romaine le long d'un axe parallèle à celle-ci. Les deux modules sont éloignés l'un de l'autre de 80 m, mais alors que la voie antique change de direction nous avons constaté que les enceintes suivent ce changement et restent parallèles à cette voie. J.-C.Meuret établit aussi une relation avec des chemins antiques et des enceintes dans la forêt de la Guerche : une enceinte à 50 m de la voie Condate-Juliomagus exactement parallèle à celle-ci et une enceinte au carrefour de deux chemins antiques (Meuret 1993 p. 128).

Dans le massif forestier de Liffré, d'autres regroupements ont été observés. Ils concernent des enceintes quadrangulaires contiguës à un tertre circulaire et à des tertres groupés par

deux. Nous remarquerons que dans l'environnement immédiat de la chapelle Saint-Pierre aucun site terroyé n'a été découvert lors des prospections. Il n'y aurait donc aucun lien direct entre les sites et la chapelle.

### *Implantation des sites*

Sur l'implantation topographique des sites, nous pouvons faire un parallèle avec les structures étudiées par J.C. Meuret. Il constate qu'elles sont le plus souvent implantées sur des plateaux et non en fond de vallée et plus exactement un peu plus bas que le sommet du plateau, ce qui exclut la vocation militaire (Meuret 1993 p. 127). Nous avons vu que la forêt de Liffré se situe dans une dépression à 80 m NGF, entre deux lignes de crêtes à 110 m NGF (cf. chapitre cadre géographique). Ici aussi la fonction militaire est exclue. Il est à noter que la motte de Dézerseul se trouve au bord d'un cours d'eau à 67 m NGF, à plus de 1 km de la voie ancienne et permet de penser que la motte avec cette implantation aurait un rôle ostentatoire pour marquer un pouvoir sur une zone donnée plutôt qu'une fonction militaire.

Si l'ensemble des Sept Chemins et quelques enceintes et tertres sont sur le petit plateau constitué par la ligne de partage des eaux à 75 à 80 m NGF, d'autres se situent beaucoup plus bas et sur le bord du lit de cours d'eau : un affluent de l'Illet pour Dézerseul et le ruisseau de la Veillardière pour la Ploardais.

Il n'y a pas d'orientation particulière pour les enceintes. Pour l'ensemble de Dézerseul c'est le parallélisme à l'Illet qui prédomine et pour les sites des Sept Chemins c'est la corrélation avec la voie romaine.

### *Datation et fonction*

Comme l'indique A.M. Lotton dans sa conclusion, suite à l'analyse des enceintes de son inventaire, la datation des enceintes quadrangulaires en pays de Fougères est loin d'être établie ; il faut surtout envisager l'idée que toutes n'appartiennent pas à la même période, de même que leur fonction n'auraient pas été uniques (Lotton 2009 p. 126). J.-C. Meuret indique que pour la forêt de La Guerche, et plus généralement dans le sud-est de l'Ille-et-Vilaine, les enceintes quadrangulaires conservées en milieu forestier, dont les talus ne dépassent pas 2 m de hauteur, témoignent le plus souvent d'établissements de la protohistoire au début de l'antiquité. En revanche, la fonction pose un problème : fonction culturelles ? Délimitation d'habitats ? La fonction militaire est écartée vu la faible ampleur des structures et la position des sites. Lui aussi se demande si les enceintes n'ont pas tout simplement des fonctions multiples et leur concentration dans certaines forêts lui fait penser qu'elles constituaient une catégorie bien particulière (Meuret 1993 p. 111).

### **Les tertres**

Si l'on peut faire un parallèle avec les enceintes dans les milieux forestiers de la Guerche et de Fougères, la particularité des forêts de Rennes et de Liffré est d'avoir un nombre important de tertres circulaires, ovales, voire rectangulaires. Lors des prospections 18 tertres ont été inventoriés en forêt de Liffré et 33 en forêt de Rennes

A Liffré, sur les 19 tertres inventoriés, 9 sont ovalaires, 8 sont circulaires et deux sont quadrangulaires (**fig. 24**). Les structures circulaires ont un diamètre qui varie de 6,50 m à 17 m, mais la moyenne se situe autour de 14 m. Un seul tertre a un diamètre inférieur à 10 m, il correspond peut être à une structure différente. La largeur des fossés est très variable et peut être irrégulière sur une même structure. Elle varie en moyenne de 2 à 3 m pour des profondeurs de fossés (du sommet du tertre au fond du fossé) de 0,50 m à 0,90 m. Nombre d'entre eux présentent une interruption du fossé comme une sorte de passage, de lien qui les rattachent au relief environnant. Ils sont souvent voisins d'enceintes quadrangulaires et leur implantation ne répond pas à une règle précise.

Deux de ces tertres ont été sondés en 2007 par J.-C. Meuret : l'un en forêt de Liffré, l'autre en forêt de Rennes. Ces opérations s'inscrivaient dans sa recherche sur les structures funéraires protohistoriques en Ille-et-Vilaine. Il était tentant de voir dans ces tertres des fonctions funéraires. J.-C. Meuret avait déjà fouillé des structures protohistoriques repérées en photo aérienne sur la commune de Visseiche : La Montagne et Chantaleau. Ces opérations ont permis de dater ces tertres du Bronze moyen et du Hallstatt. Il fallait, dans les

massifs de Liffré et de Rennes, les mettre à l'épreuve de la fouille pour voir si la comparaison était exacte (Meuret juillet 2007 p. 4). Pour le tertre de Liffré la fonction et la datation étaient restées énigmatiques (Meuret avril 2007 p. 4), et pour la Le tertre de Liffré, l'hypothèse d'une structure funéraire du haut Moyen Age était avancée. (Meuret juillet 2007 p. 12).

## **Conclusion**

Le sondage de 2010 sur l'enceinte et l'élévation centrale du site 1 de l'ensemble des Sept Chemins a permis plusieurs avancées :

- la mise au jour d'un empièchement périphérique à cette élévation, permettant d'émettre l'hypothèse d'un bâtiment rectangulaire avec solins de pierres qui auraient été arasés ;
- la liaison entre l'enceinte et la voie antique de part son orientation et la réutilisation des pierres du radier ;
- la contemporanéité de l'enceinte et du tertre la jouxtant ;
- la datation du site grâce aux céramiques découvertes lors du sondage. Elle s'étend du 9<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècle ;
- la confirmation de l'activité métallurgique dans la forêt.

Ces données viennent compléter utilement les informations recueillies lors des deux sondages de 2007 effectués par Jean-Claude Meuret. Elles ont permis une avancée sur la compréhension de l'occupation de la forêt avant le 12<sup>e</sup> siècle, période où les textes sont inexistantes. L'archéologie prouve ici son intérêt.

Une première analyse sur les sites terroyés répertoriés, permet d'affirmer que deux ensembles existent à côté de structures isolées. L'organisation des sites permet de penser qu'une partie de celles-ci datent d'avant la fin de l'époque moderne.

La fonction des tertres fouillés n'a toujours pas été élucidée. Pour le tertre circulaire des Sept Chemins, J.-C. Meuret conclut que la fonction originelle et la datation de cette structure demeure énigmatique. Pour un tertre équivalent fouillé en forêt de Rennes, il émet l'hypothèse de structure funéraire du haut Moyen Age.

Cette année, le sondage a permis de mettre en évidence une élévation rectangulaire entourée de pierres et l'hypothèse d'un bâtiment sur solins peut être envisagée.

Le problème de ces sites est qu'ils ne répondent pas clairement à des schémas connus pour leur donner une attribution certaine malgré trois interventions.

Pour avancer sur la question de la fonction de ces structures, il serait intéressant de faire des sondages dans les autres structures du site des Sept Chemins qui s'organisent parallèlement à la voie antique. Les enceintes et fossés seraient sondés à des endroits judicieux : jonction de structures de talus entre eux, coupes de talus / fossés des enceintes, sondage des microreliefs dans les enceintes, sondage dans l'autre tertre circulaire semblant terminer au nord ouest cet ensemble.

L'ensemble de Dézerseul serait aussi à sonder de la même façon pour pouvoir voir ici la fonction et la datation des structures par rapport au site de la motte fouillée en 1991/1992 et établir une chronologie relative des structures perturbées les unes avec les autres.

Au préalable, un relevé microtopographique serait nécessaire afin de mieux cerner les structures et anomalies.

La vision de l'histoire et de l'archéologie sont complémentaires pour aborder la longue durée. Aussi le CERAPAR souhaite-t-il que la collaboration avec les étudiants faisant des recherches sur l'histoire et l'archéologie au nord de Rennes continue et que des sondages sur les deux ensembles précités soient poursuivis afin de développer une approche de l'évolution de la forêt de Liffré et de ses structures de façon diachronique.

## Bibliographie

### Abréviations

ADIV : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine  
BSAIV : Bulletin de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine  
Ce.R.A.A. : Centre régional d'archéologie d'Alet  
CERAPAR : Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes  
DAF : Documents d'archéologie française  
MSAHB : Mémoire de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne  
PUR : Presses universitaires de Rennes

### Archives

**ADIV 5B 10** – *Procès verbal de visite générale en forêt de Rennes et Liffré en vue de la réformation de 1600 (mai-octobre 1600), par Victor Binet.*

**ADIV 5 B 482** – *Etat des forêts et bois du roi en Bretagne ou résultat de la visite faite en 1785 par le comte d'Essuile.*

**ADIV 5 B 483** – *Plans réduit réformation des forêts royales (1787-1788), carte générale des forêts et bois de la maîtrise de Rennes, plan de la forêt de Seville et la Brezille, plan de la forêt de Rennes, plan de la forêt de Haute-Sève.*

**ADIV 7 fi 14/14** – *Carte géologique Laval N°76, 2<sup>e</sup> édition, 1960, 1/80 000.*

**ADIV 7 fi 11/21** – *Carte d'état major Laval 1853, revu 1860, 1/80 000.*

**ADIV 9 J 30** – *Cartons fonds Ramé.*

### Bibliographie

**BANEAT (P.).** – *Le Département d'Ille-et-Vilaine.* 4 volumes, 1927-1929, réédition Paris, 1973.

**BANEAT (P.).** – *Etude sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine.* BSAIV LIV 1928 p. 1-82.

**BAUDY-BOUVET (M.-D.) et al.** – *Livré-sur-Changeon - Une communauté rurale dans l'histoire.* 1992

**BEUCHET (L.), DUFURNIER (D.), FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.).** *Les ateliers de potiers médiévaux de Fontenay, à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.* Archéologie Médiévale, t. 28, 1998, p. 71-120.

**BRAND'HONNEUR (M.).** – *L'habitat chevaleresque du 11-13<sup>e</sup> siècle, l'exemple du site de Dézerseul dans le comté de Rennes.* MASHAB, t 69, 1992, p. 77-94.

**BRAND'HONNEUR (M.).** – *Rapport de sondage de la motte de Dézerseul, Liffré.* SRA Bretagne Rennes, 1991.

**BRAND'HONNEUR (M.).** – *Rapport de fouille programmée de la motte de Dézerseul, Liffré.* SRA Bretagne Rennes, 1992.

**BRAND'HONNEUR (M.).** – *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes.* PUR Rennes, 2001.

**CAG 35,** *carte archéologique de la Gaule : Ille-et-Vilaine* LEROUX (G.) , PROVOST (A.). Edition académie des inscriptions et belles lettres, Paris, 1990.

**CATTEDDU (I.)** dir. – *Les habitats carolingiens de Montours et la Chapelle-Saint-Aubert.* DAF n°89, édition maison des sciences de l'homme, Paris, 2001.

**CERAPAR** – *Rapport annuel de prospection 2006.*

**CERAPAR** – *Rapport annuel de prospection 2007.*

**CERAPAR** – *Rapport annuel de prospection 2008.*

**CINTRE (R.).** – *La nature, les hommes et le paysage autour de Fougères et de Saint-Aubin-du-Cormier fin 14<sup>e</sup> début 16<sup>e</sup> siècle.* MSAHB, 2000, p. 163-203.

**CORRE (A.).** avec le concours du CERAPAR – *Prospection inventaire en Forêt de Rennes.* Les dossiers du Ce.R.A.A., 36, 2008, p.45-64.

**DUVAL (M.).** – *La cour d'eaux et forêts de la table de marbre du parlement de Bretagne, 1534 – 1704,* thèse de doctorat, imprimerie bretonne Rennes, 1964.

**DUVAL (M.).** – *Les forges de l'olivier et les vicissitudes du patrimoine forestier de la famille de Laval 1619-1660,* actes du 98<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes tome 1 PARIS 1975 p 55 - 64.

- DUVAL (M.).** – *Forêt et civilisation dans l'ouest, économie forestière et sylviculture en Bretagne au 18<sup>e</sup> siècle* RENNES 1984.
- GAUDIN (L.).** – *Rapport d'étude anthracologique, fouille de la voie romaine traversant la forêt de Rennes*, CERAPAR 2007.
- GAUDIN (L.).** – *Les transformations spatio-temporelles de la végétation du nord-ouest de la France depuis la fin de la dernière glaciation. Reconstitutions paléo-paysagères*. Thèse de doctorat de l'Université de Rennes 1, 2 volumes, 2004.
- GUIGON (P.).** – *Les sépultures du haut Moyen Age en Bretagne*. Institut culturel de Bretagne Rennes, 1994.
- GUIGON (P.), BARDEL (J.-P.), BATT (M.).** – *Nécropoles et sarcophages du haut Moyen Age en Bretagne*. RAO n°4, 1987, pages 133 -148.
- GUILLOT (H.).** – *Administration et finances ducales sous Conan III*. MSAHB, tome LXVIII, 1991, p.19 – 43.
- GUILLOTIN de CORSON (A.).** – *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, tome 3* Rennes Paris, 1882.
- KERFORNE (F.).** – *Notice géologique sur le département d'Ille-et-Vilaine*. Bulletin de la société géologique et minéralogique de Bretagne, 1921, tome 2, fascicule 1, p. 16-64.
- LE BRETON (J.).** – *L'utilisation des forêts du pays de Rennes*. Annales de Bretagne, tome 54, 1947, p. 149-160.
- LE BOUTEILLIER (V.).** – *Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères*. Librairie plihon et hommay, Rennes, 1912, réédition Bruxelles 1976.
- LE BOUTEILLIER (V.).** – *Notes sur plusieurs enceintes de terre et autres monuments existants dans la forêt de Fougères*. BSAIV, tome XLIII, 1913, p. 3-29.
- LOTTON (A.-M.).** – *Occupation des sols dans le nord-est de la cité des Riédons de la fin de l'Age du Fer au début du haut Moyen Age*. Mémoire de master 2 Archéologie et Histoire, Université de Rennes 2, 2009.
- MARGUERIE (D.).** – *La motte de Dézerseul, rapport d'étude anthracologique*, Agora Rennes, 1995.
- MENAGER (D.).** – *Le domaine de Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré au milieu du 16<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de maîtrise, UHB Rennes, 1985.
- MEURET (J.-C.).** – *DFS de sondage. Les Sept Chemins, forêt de Liffré, Liffré (Ille-et-Vilaine), avril mai 2007*, Rennes : SRA Bretagne 2007.
- MEURET (J.-C.).** – *DFS de fouille programmée. Carrefour du Présou, ligne de la Mettrie tertre n°9, Forêt de Rennes, Liffré (Ille-et-Vilaine) juillet 2007*, Rennes : SRA Bretagne 2007.
- MEURET (J.-C.).** – *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou – Bretagne (des origines au Moyen Age)*, société d'archéologie et histoire de Mayenne, Laval, 1993.
- MORICE (D.).** – *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire civile et ecclésiastique de Bretagne*. Paris, 1742-1746.
- OGEE (J.- B.).** – *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin, Rennes, 1843, réédition Mayenne 1979.
- ONNEE (Y.), ORY (R.), GAUDIN (L.).** – *Prospections lithiques sur la commune de la Bouëxière*. Dossiers du Ce.R.A.A., N°28, 2000, p. 107-116.
- PAUTREL (E.).** – *Notion d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*. Ed. Riou-Reuzé, Rennes, 1927.
- PEYTREMANN (E.).** – *L'architecture rurale dans l'ouest de la France entre le 6<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> siècle, d'après les données de l'archéologie*, P. 77-87. In la maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'antiquité au 20<sup>e</sup> siècle, actes du colloque de Rennes 29/30/31 mai 2001 Dir Annie Antoine, Martine Cocaud, Daniel Pichot, PUR, RENNES, 2005.
- PRIOL (A.), CORRE (A.).** – *Un probable nouveau four de potier d'époque carolingienne au Chênay-Piguelais, en Guipel (Ille-et-Vilaine)*. Les dossiers du Ce.R.A.A., 32, 2004, p.11-15.
- PROVOST (A.), LEPRETRE (B.).** – *La prospection archéologique dans l'arrondissement de Rennes de 1984 à 1986*. BSAIV, tome LXXXIX, 1987, p. 19-55.
- PROVOST (A.).** – *Fosses néolithiques et village carolingien à la Cocherais en Tinténac (Ille-et-Vilaine)* Rapport de fouille de sauvetage 1989
- PROVOST (A.).** – *La prospection-inventaire du bassin de Rennes en 1992*, rapport CERAPAR
- REINBOLD (A.).** – *Le paysage en forêt de Rennes – Eaux et forêts, incultes*. Mémoire de master 2 Archéologie et Histoire, Université de Rennes 2, 2010.

**ROMANO (P.).** – *DFS de sondage voie ancienne en forêt de Rennes, commune de Liffré Ille-et-Vilaine.* CERAPAR, Rennes, SRA Bretagne, 2006.

**ROMANO (P.).** – *DFS de sondage voie ancienne en forêt de Liffré, commune de Liffré Ille-et-Vilaine.* CERAPAR, Rennes, SRA Bretagne, 2008.

**SEE (H.).** – *Les forêts et la question du déboisement en Bretagne à la fin de l'ancien régime.* Plihon et hommay, Rennes, 36/1/1924-1925 p.1-30, 36/2/1924-1925, p 355-379.

**TRAUTMANN (F.), PARIS (F.), CARN (A.).** – *Notice explicative de la feuille Rennes (317) 1/50000,* édition du BRGM, Orléans, 2000.

## Liste des figures et plans :

Fig. 1 : localisation du site des Sept Chemins

Fig. 2 : localisation du site des Sept Chemins sur la carte IGN

Fig. 3 : extrait du plan cadastral

Fig. 4 : cartes anciennes de la forêt de Liffré : 1785, 1787-88, 1853

Fig. 5 : contexte géologique, forêt de Liffré

Fig. 6 : forêt de Liffré : contexte topographique, hydrographique et archéologique

Fig. 7 : site des Sept Chemins : environnement topographique, hydrographique et archéologique

Fig. 8 : site des Sept Chemins : plan d'ensemble

Fig. 9 : enclos 1 et tertre 1 : plan topographique et emplacement des sondages

Fig. 10 : enclos 1 et tertre 1 : emplacement des sondages

Fig. 11 : enclos 1 : plan de l'empierrement central

Fig. 12 : sondage 1 : plans et coupes

Fig. 13 : sondage 2 : plans et coupes

Fig. 14 : sondage 3 : plans et coupes

Fig. 15 : sondage 4 : plans et coupes

Fig. 16 : sondage 5 : plans et coupes

Fig. 17 : redressement coupe 6 - détail des structures

Fig. 18 : redressement coupe 6 - coupe générale

Fig. 19 : coupe sud-nord des sondages 1-2-3

Fig. 20 : emplacement du mobilier

Fig. 21 : dessin du mobilier

Fig. 22 : site de Dézerseul : plan d'ensemble et environnement topographique du site

Fig. 23 : forêt de Liffré : typologie des enclos

Fig. 24 : forêt de Liffré : typologie des tertres

Fig. 25 : comparaison des surfaces des enceintes par massif forestier



## Liste des photos :

- Ph. 1 : empierrement autour de l'élévation centrale : vue d'ensemble depuis le nord
- Ph. 2 : empierrement autour de l'élévation centrale : vue côté ouest de l'élévation
- Ph. 3 : empierrement autour de l'élévation centrale : vue côté nord de l'élévation
- Ph. 4 : sondage 1 : décapage et mise en évidence d'un morceau de meule et d'un bloc de grès
- Ph. 5 : sondage 1 : fosse rectangulaire (US 104)
- Ph. 6 : sondage 1 : fosse (US 104) fouillée par moitié et ancien chablis (US 105)
- Ph. 7 : sondage 2 : vue d'ensemble du sondage
- Ph. 8 : sondage 2 : vue est de l'empierrement
- Ph. 9 : sondage 2 : angle de la plate-forme (US 205) et fossé (US 204)
- Ph. 10 : sondage 3 : vue d'ensemble du sondage et fossé (US 304)
- Ph. 11 : sondage 3 : probable calage de poteau (US 307)
- Ph. 12 : sondage 3 : fossé (US306) et talus (US 305) côté nord
- Ph. 13 : sondage 4 : vue de l'empierrement (US 403) après décapage de l'humus
- Ph. 14 : sondage 4 : vue de l'empierrement avant la fouille
- Ph. 15 : sondage 4 : vue du sondage après enlèvement des blocs et fouille partielle côté est
- Ph. 16 : sondage 5 : fosse à mi-fouille et son remplissage (US 501)
- Ph. 17 : sondage 5 : fosse entièrement fouillée et substrat (US 502)
- Ph. 18 : redressement coupe 6 : vue ouest du redressement
- Ph. 19 : redressement coupe 6 : vue est du redressement
- Ph. 20 : redressement coupe 6 : fossé (US 604) et talus (US 605) ouest de l'enceinte
- Ph. 21 : redressement coupe 6 : fosse (US 609) au centre de l'élévation centrale
- Ph. 22 : redressement coupe 6 : talus est de l'enceinte (US 611)
- Ph. 23 : redressement coupe 6 : fosse est de l'enceinte (US 612)
- Ph. 24 : mobilier : céramique 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> siècle
- Ph. 25 : mobilier : céramique de Chartres-de-Bretagne 11<sup>e</sup>- début 13<sup>e</sup> siècle
- Ph. 26 : mobilier : fond de pot à cuire 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> siècle
- Ph. 27 : mobilier : scories
- Ph. 28 : mobilier : morceaux de meule rotative
- Ph. 29 : mobilier : lissoirs

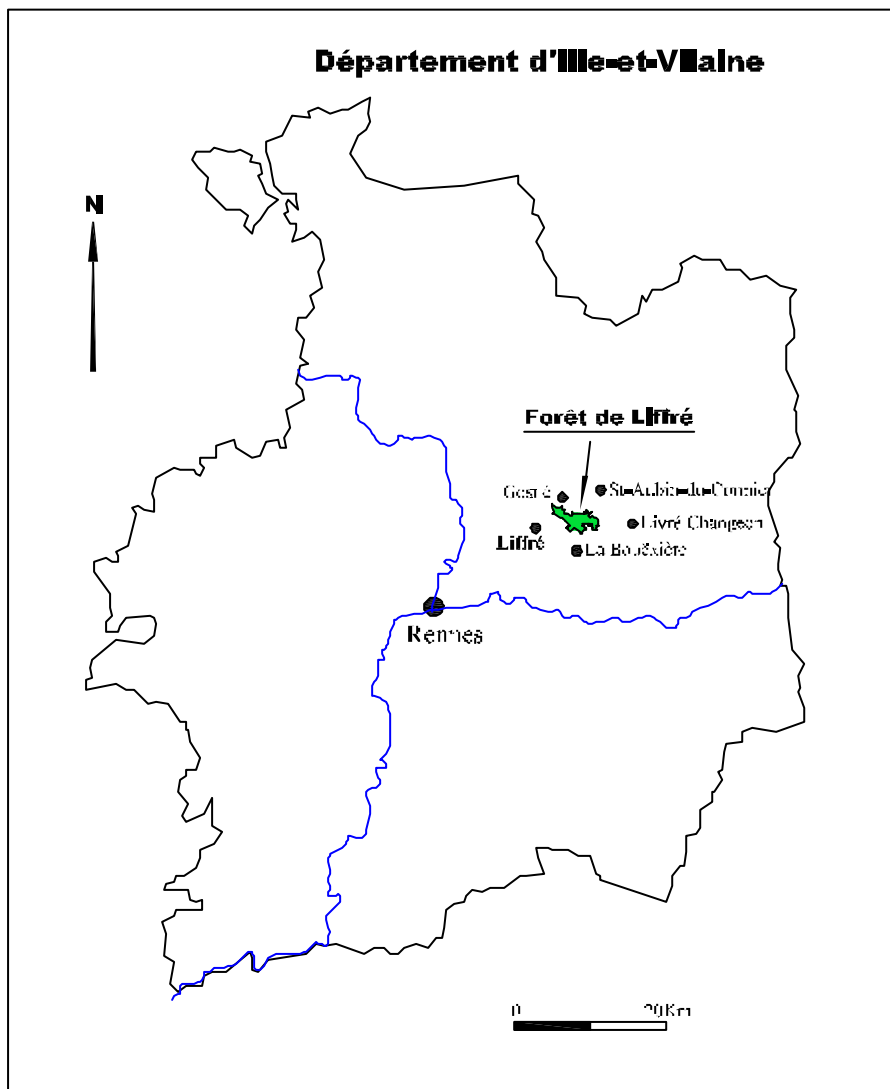
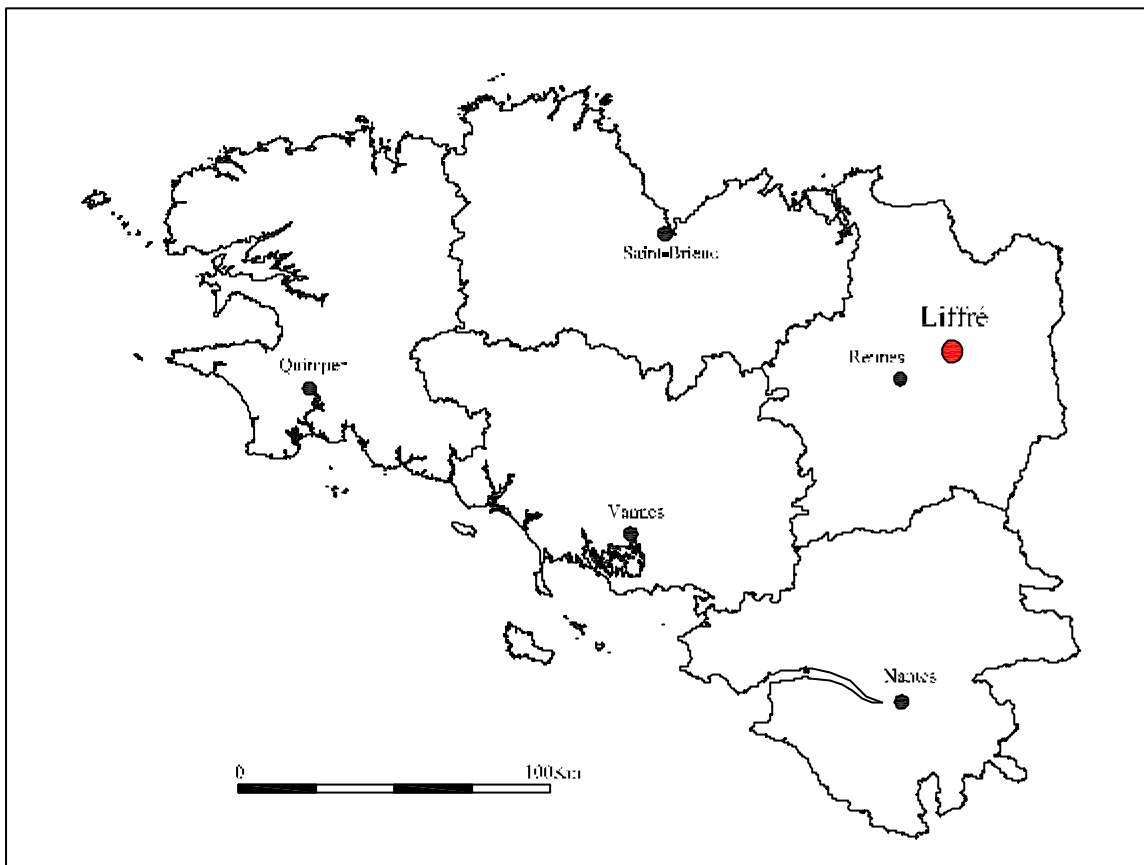
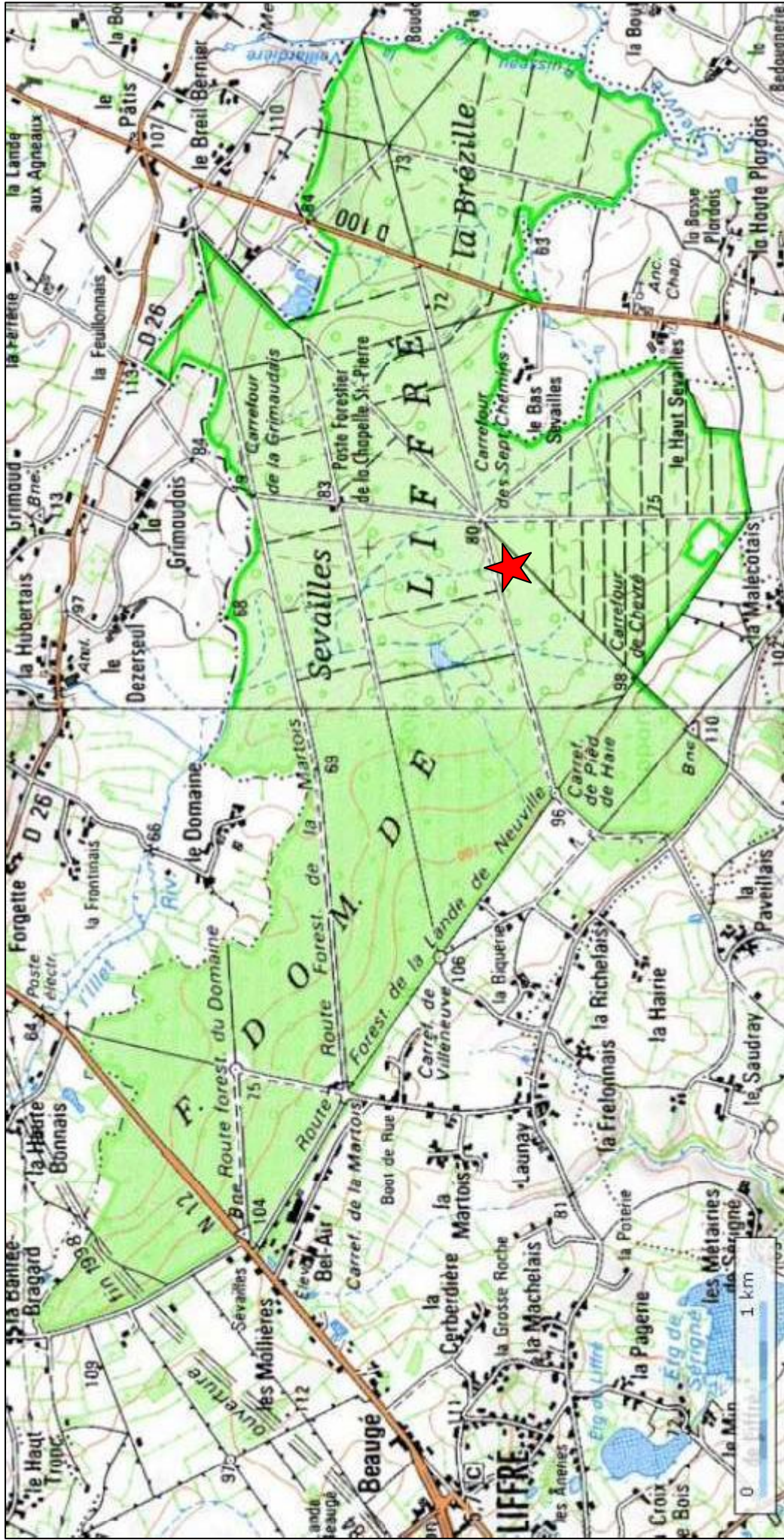


Fig. 1



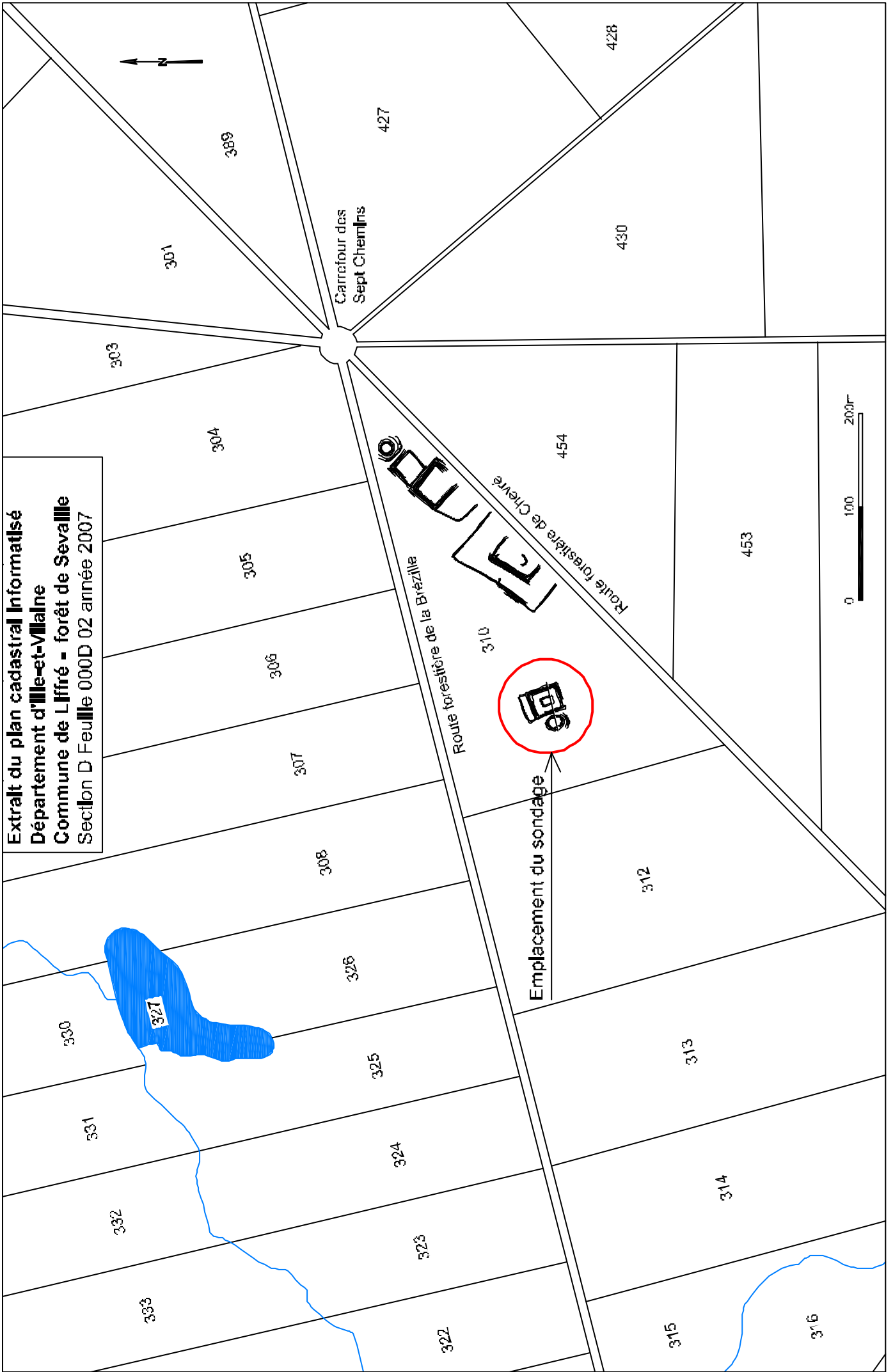
Carte I.G.N. 1318 O  
Châteaubourg

★ Endos sondé en avril 2010

Commune de Liffre (Ille-et-Vilaine) Forêt de Liffre : Localisation du sondage

Fig. 2

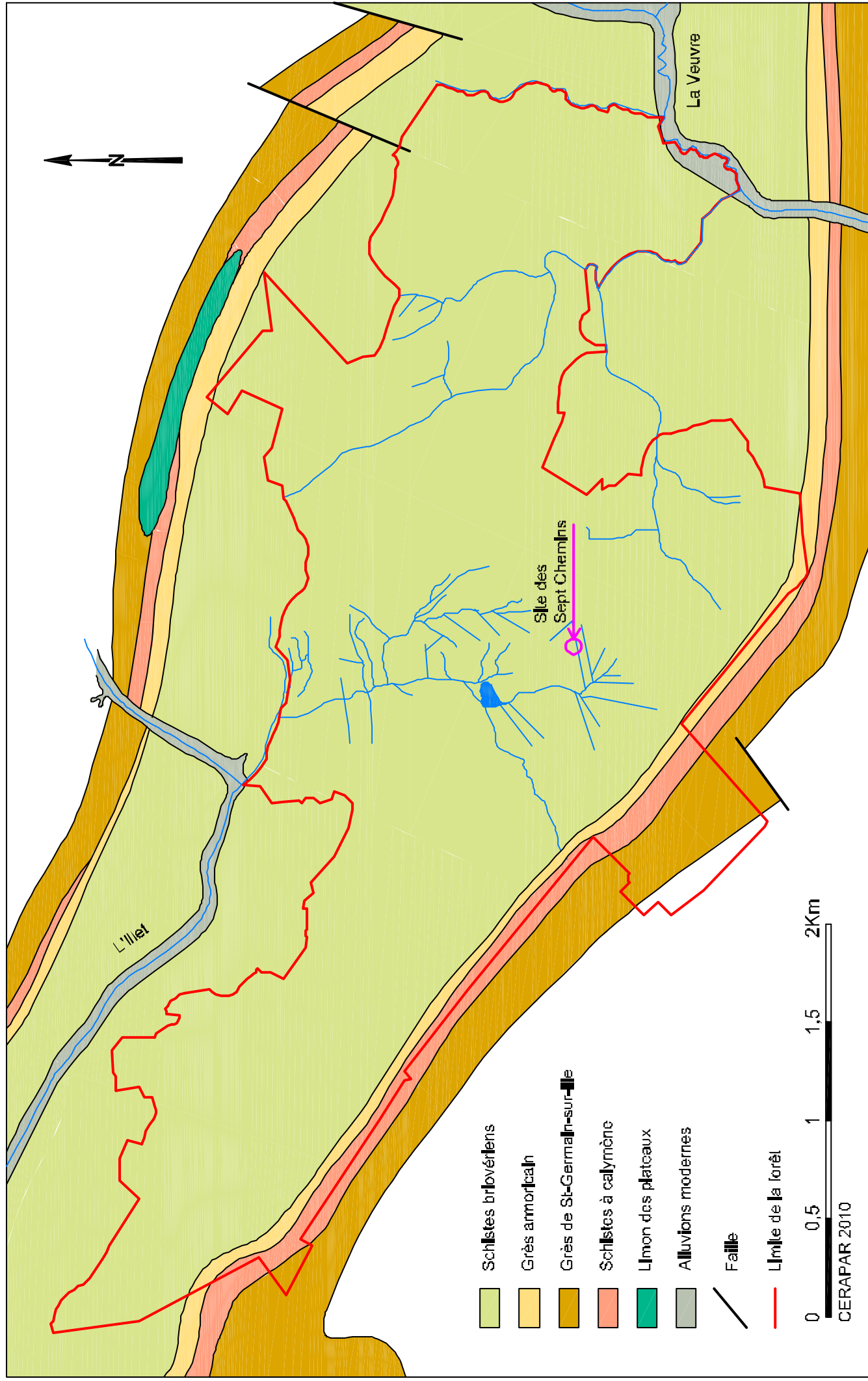




**Fig. 3**



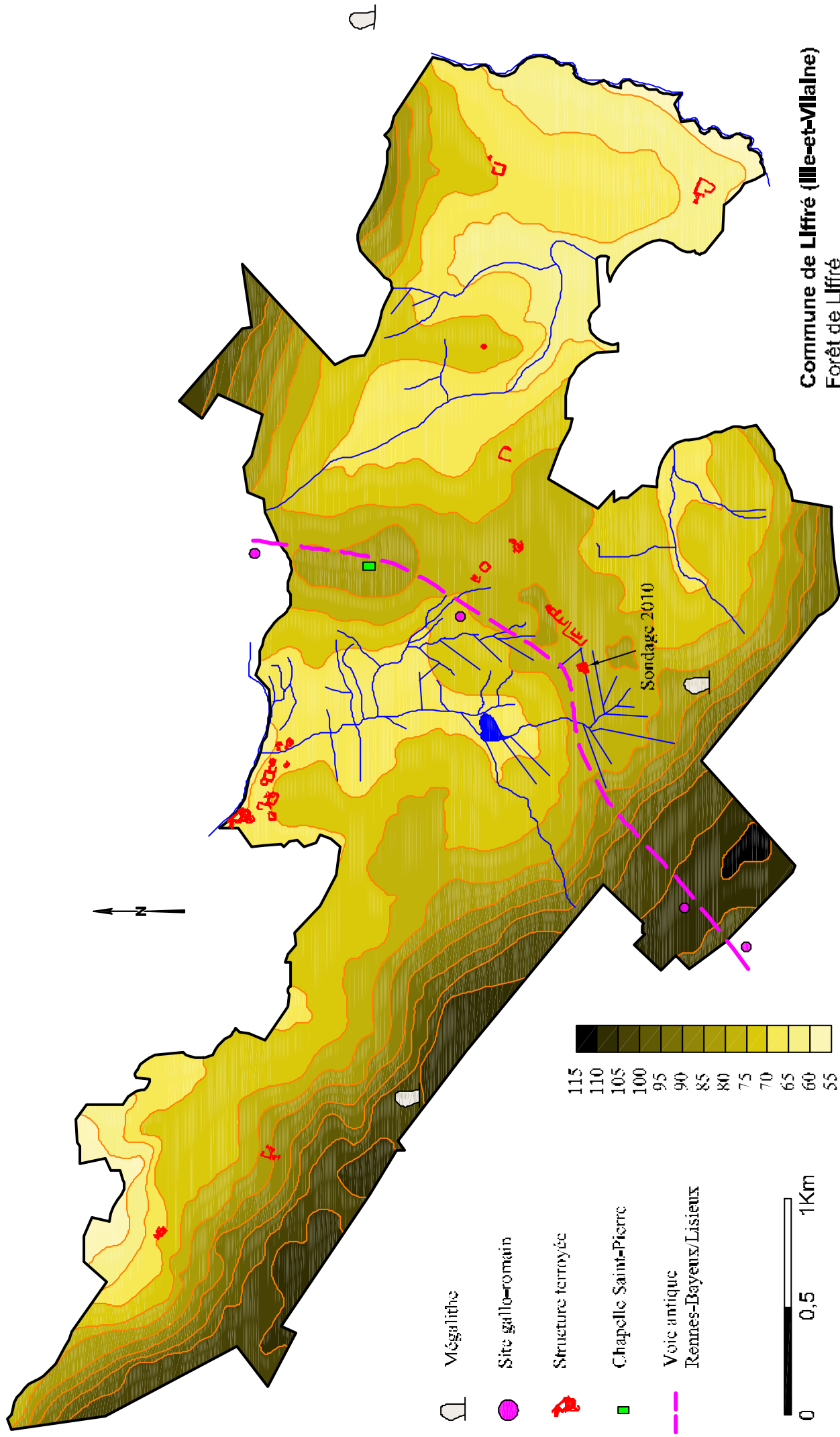




**Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine) Forêt de Liffré : contexte géologique**

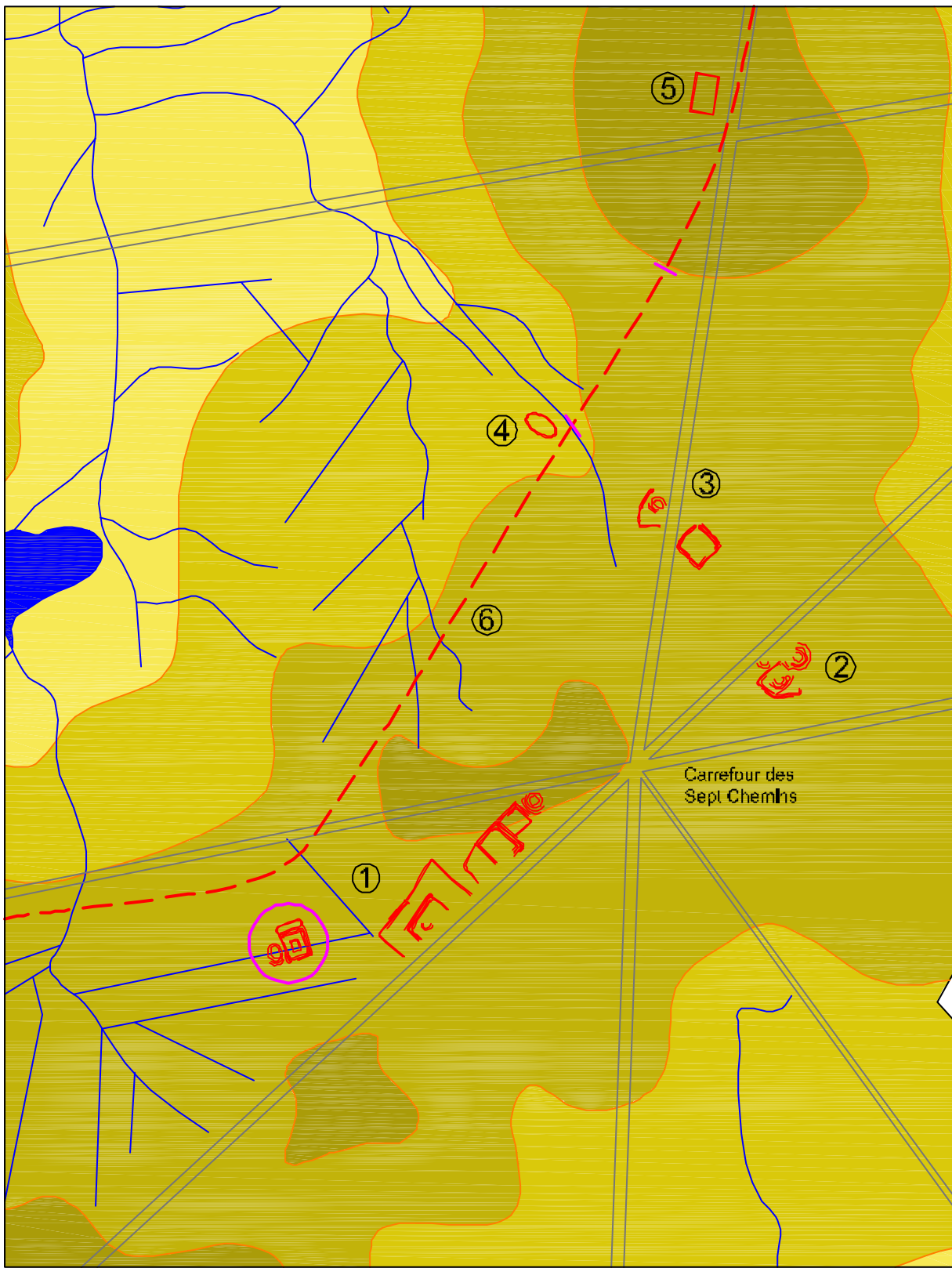
(d'après carte géologique publiée en 1960 sous la direction de Jean Goguel)

**Fig. 5**



**Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)**  
**Forêt de Liffré**  
 Contexte topographique, hydrographique  
 et archéologique

**Fig-6**



- ① Site des Sept Chemins
- ② Site des Deux Tertres
- ③ Site de l'enclos et terre de Saint-Pierre
- ④ Site métallurgique gallo-romain
- ⑤ Chapelle de l'Hermitage Saint-Pierre
- ⑥ Voie antique Rennes Bayeux-Lisieux

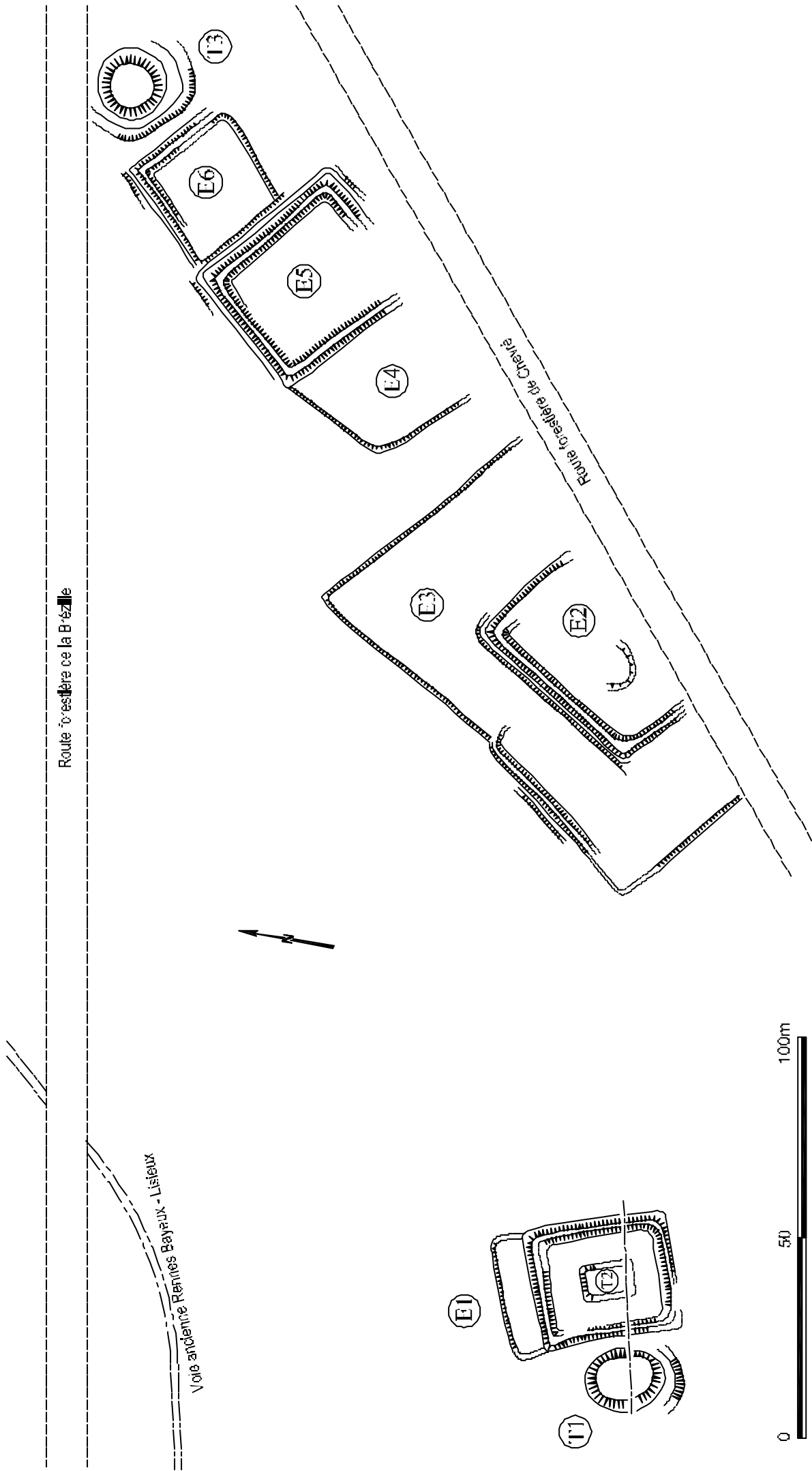


- Sondage 2010
- Sondage 2008

**Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)**  
Forêt de Liffré Site des Sept Chemins  
*Environnement topographique,  
hydrographique et archéologique*

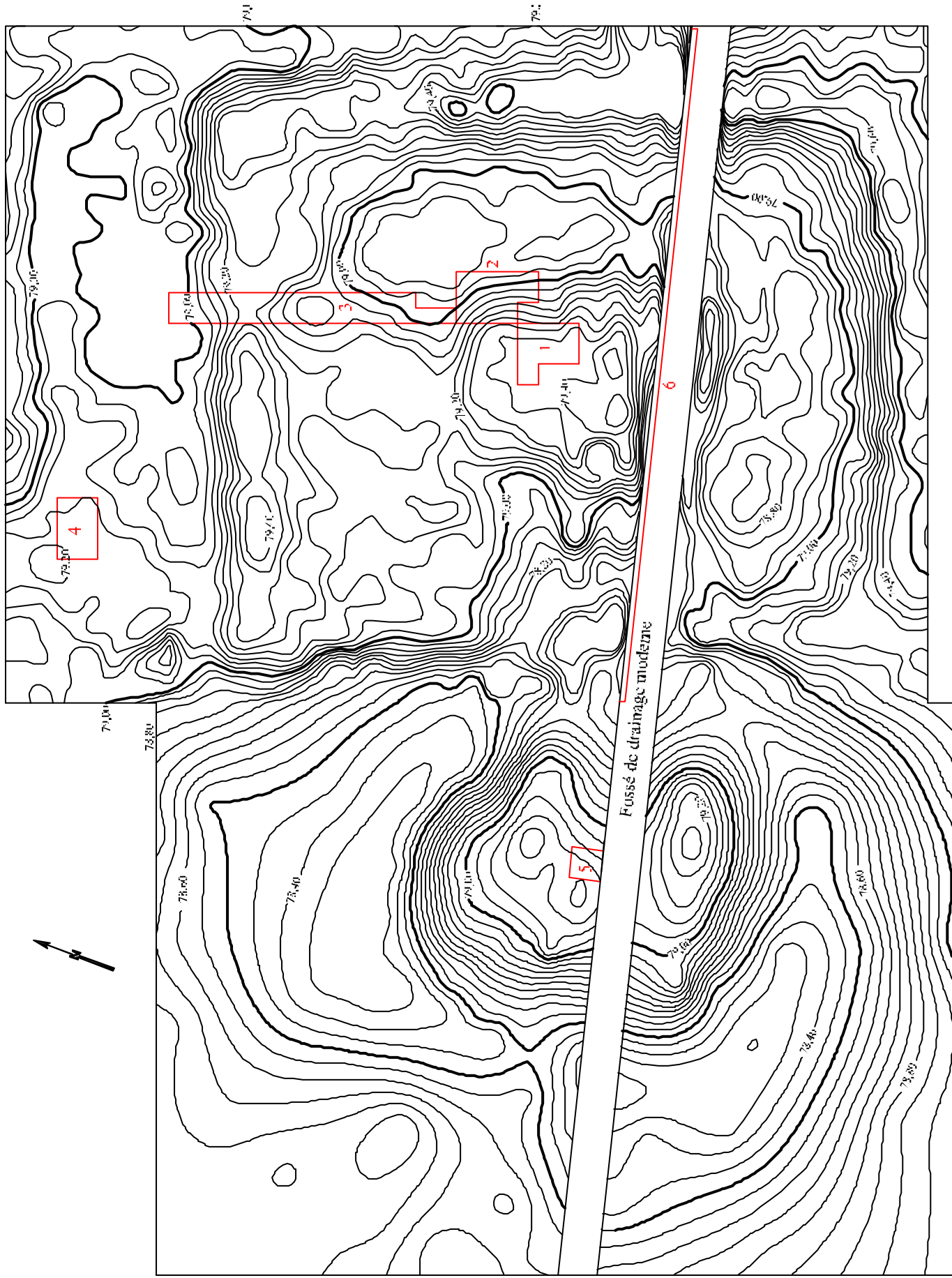
**Fig. 7**





Commune de LIFFRE (Ille-et-Vilaine)  
 Forêt de Liffre  
 Site des Sept Chemins : plan d'ensemble

Fig. 8

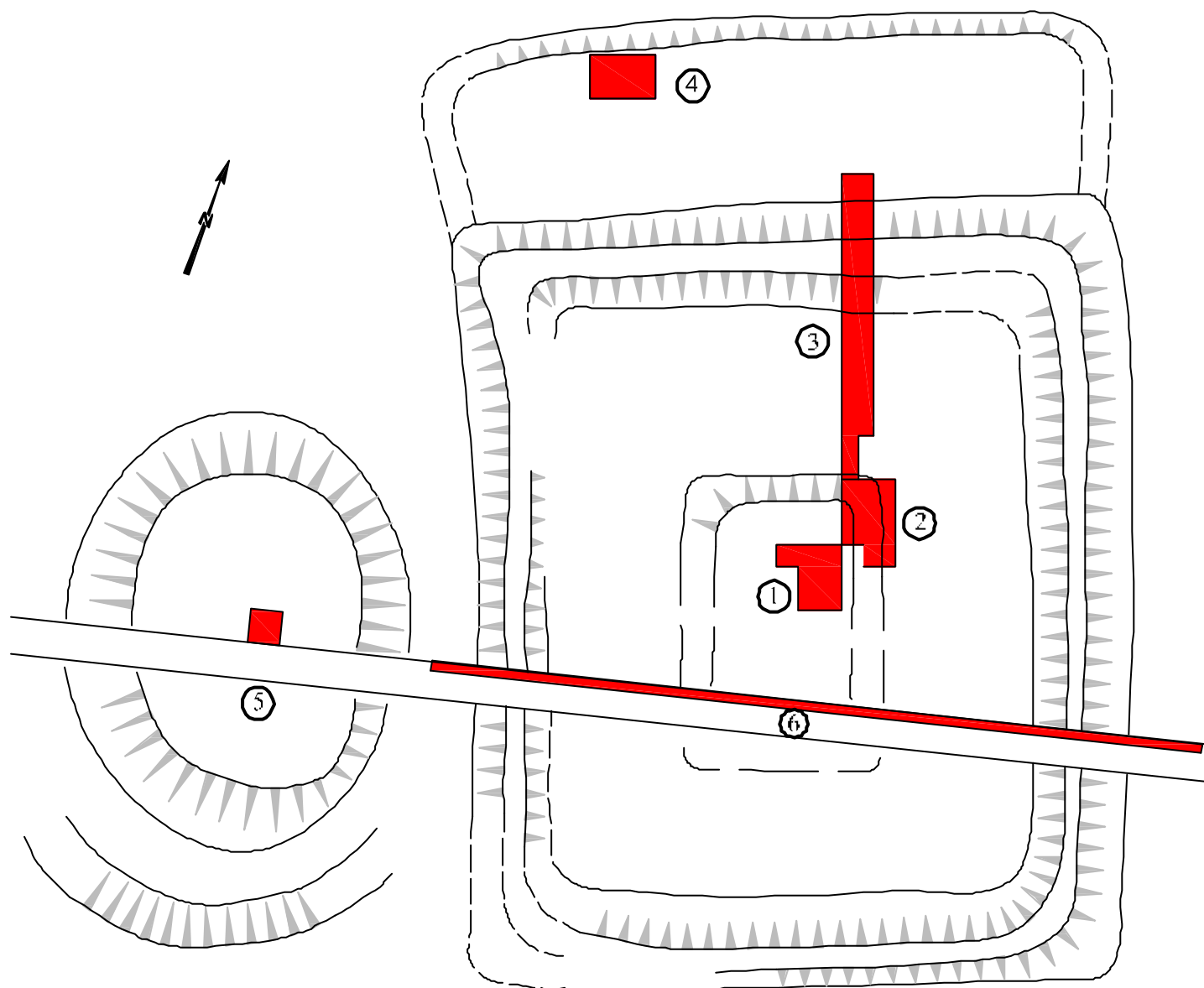


**Commune de LIFFRE (Ille-et-Vilaine)**  
**Forêt de Liffré**  
**Site des Sept Chemins : Enclos 1 et terre 1**  
**Plan topographique et emplacement des sondages**

**2** : Emplacement et numéro des sondages  
 79.40 : Altitude NGF  
 Equidistance des courbes : 5 cm



Fig. 9



0 2 4 6 8 10m  
 СБРАПАР 2010

① Numéro du sondage

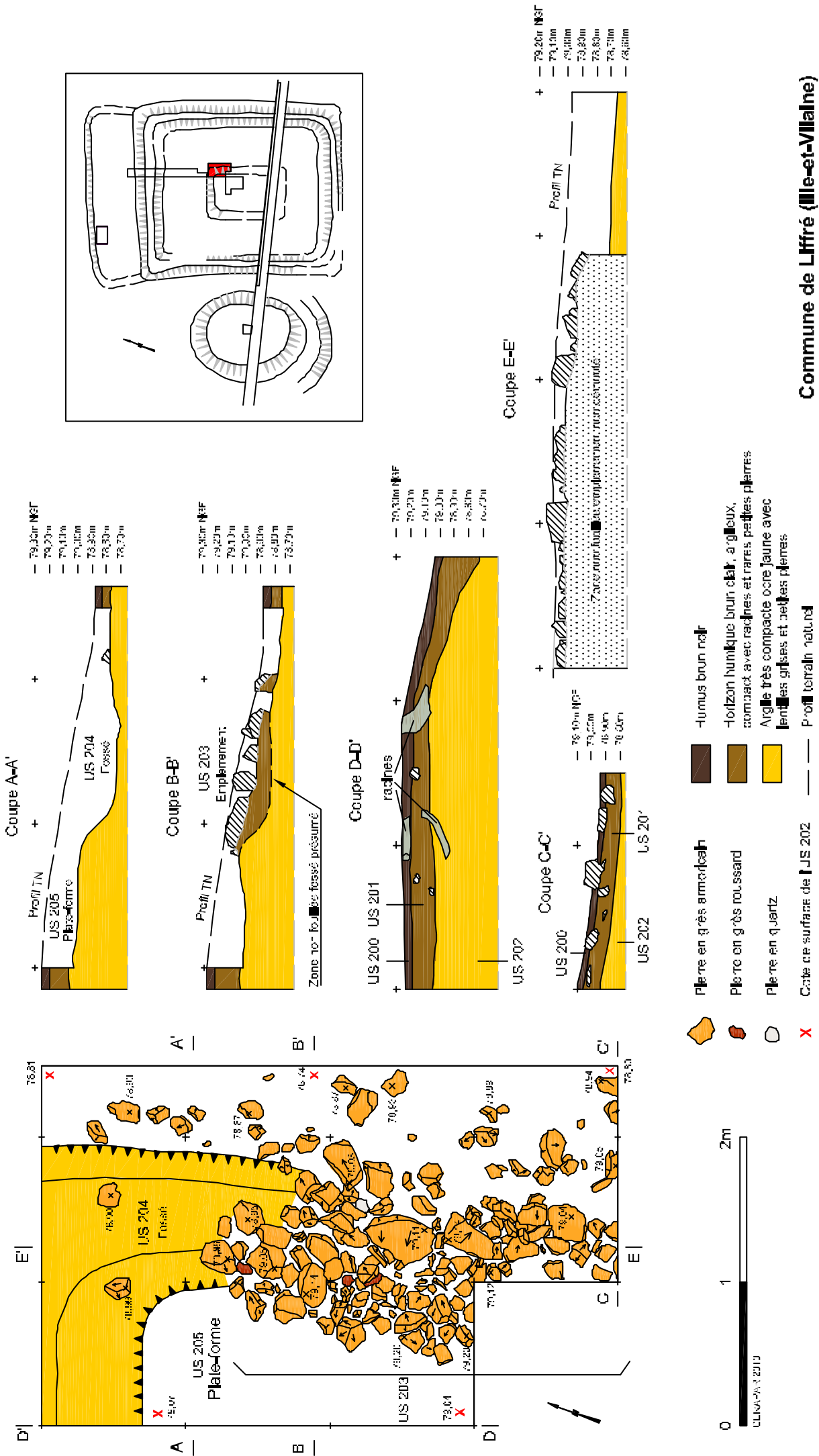
■ Zone sondée

**Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)**  
**Forêt de Liffré**  
**Site des Sept Chemins : enclos 1 et terre 1**  
**Emplacement des sondages**

Fig. 10







Commune de Liffre (Ille-et-Vilaine)  
Forêt de Liffre  
Site des Sept Chemins : enclos 1  
Sondage 2

Fig. 13

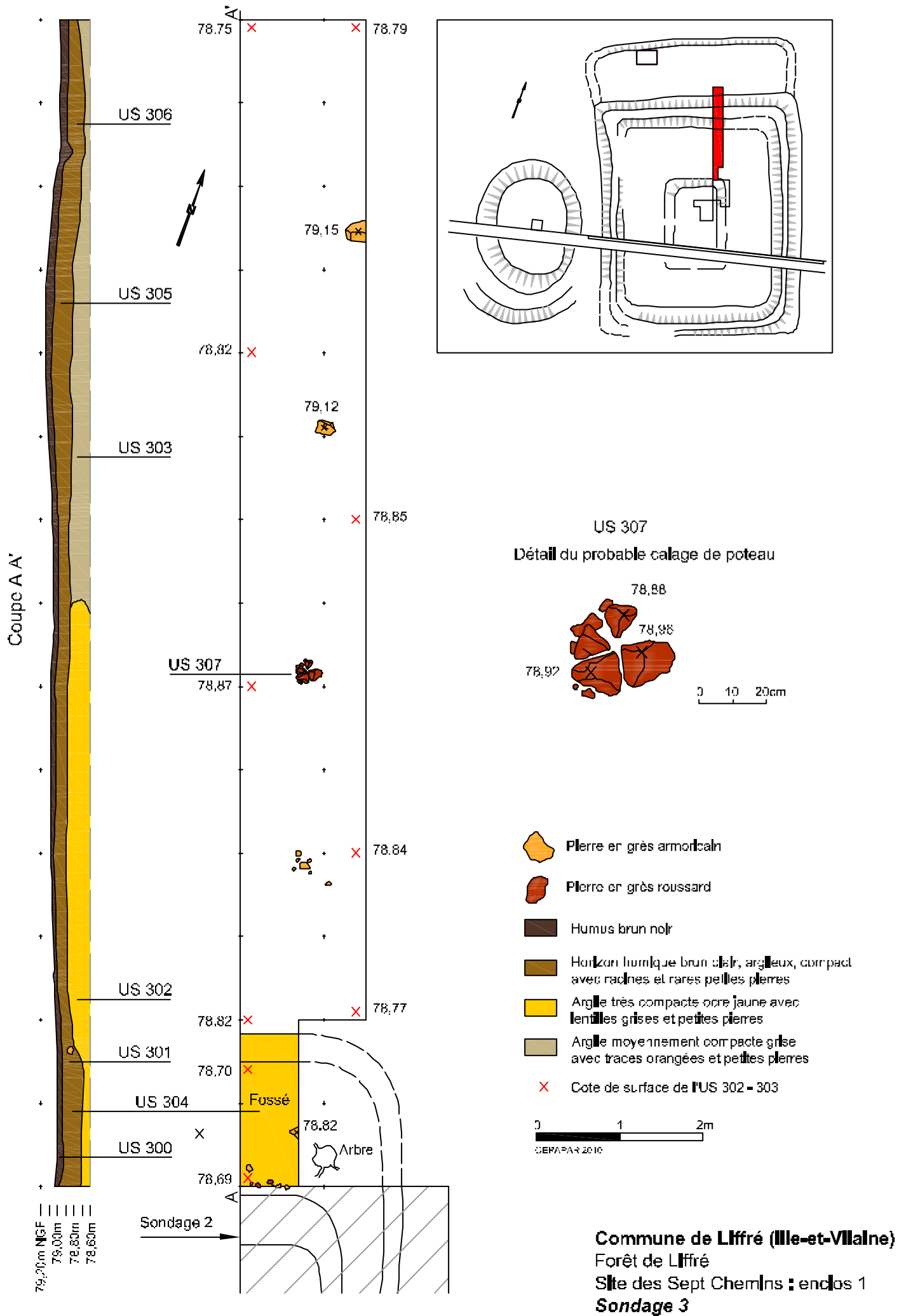
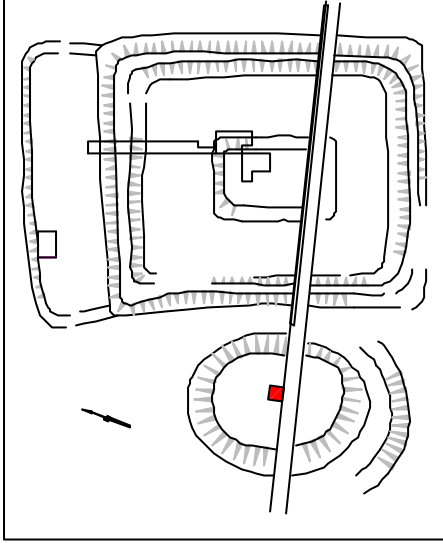
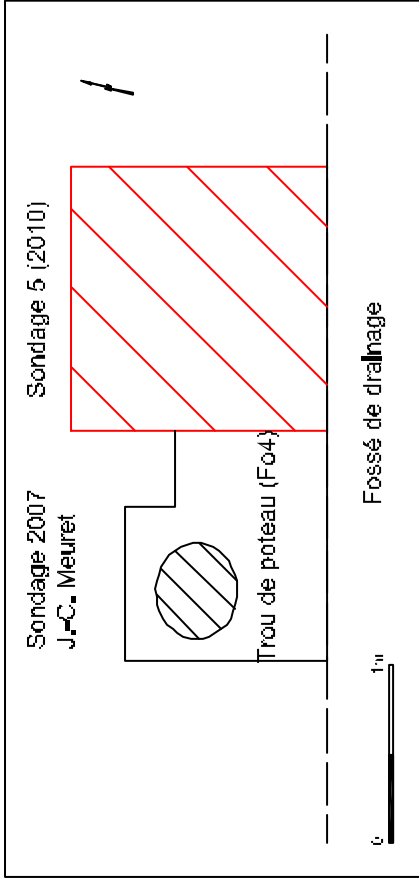


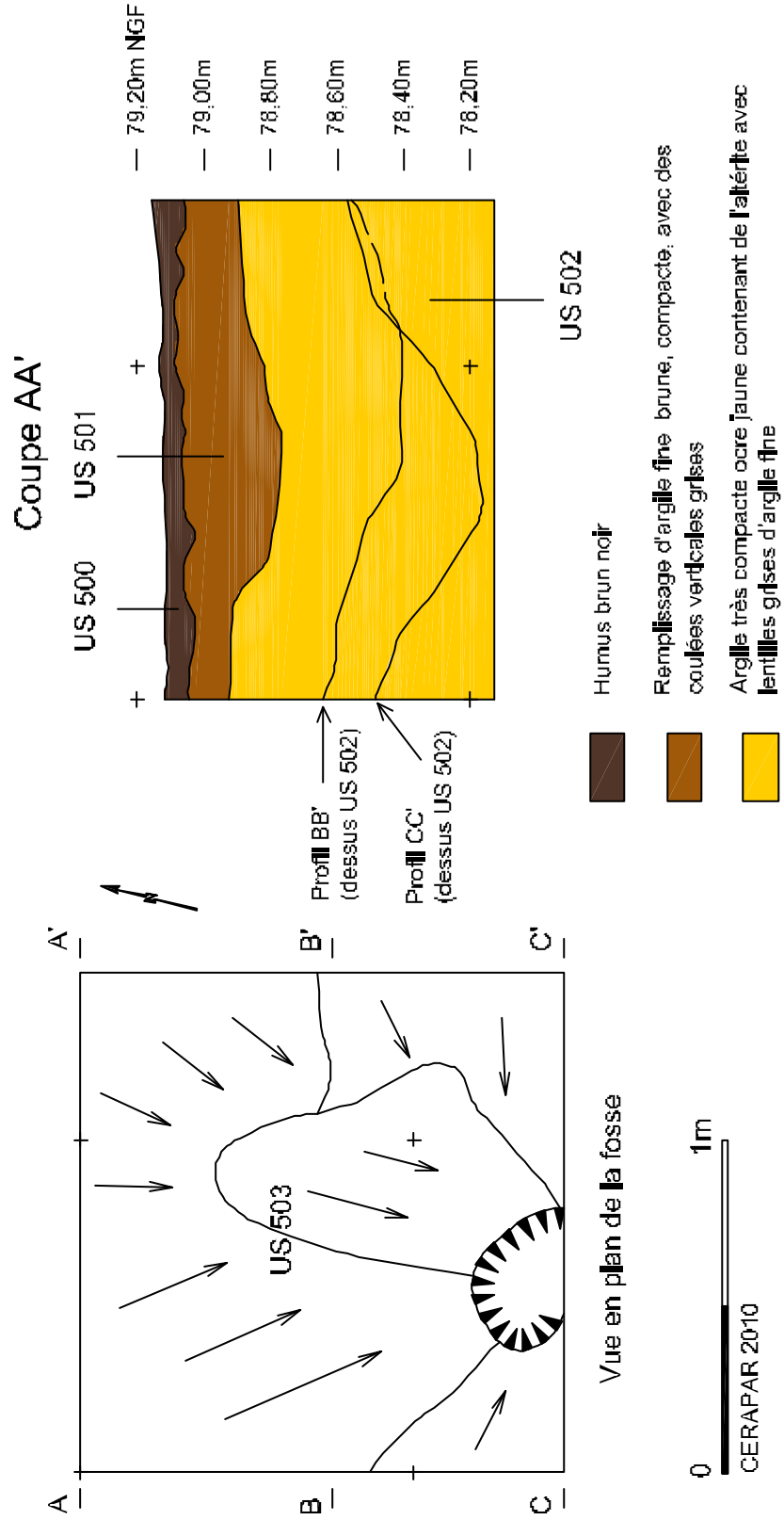
Fig. 14







### Implantation sondages 2007 et 2010



Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)  
Forêt de Liffré  
Site des Sept Chemins : terre 1  
**Sondage 5**

**Fig :16**

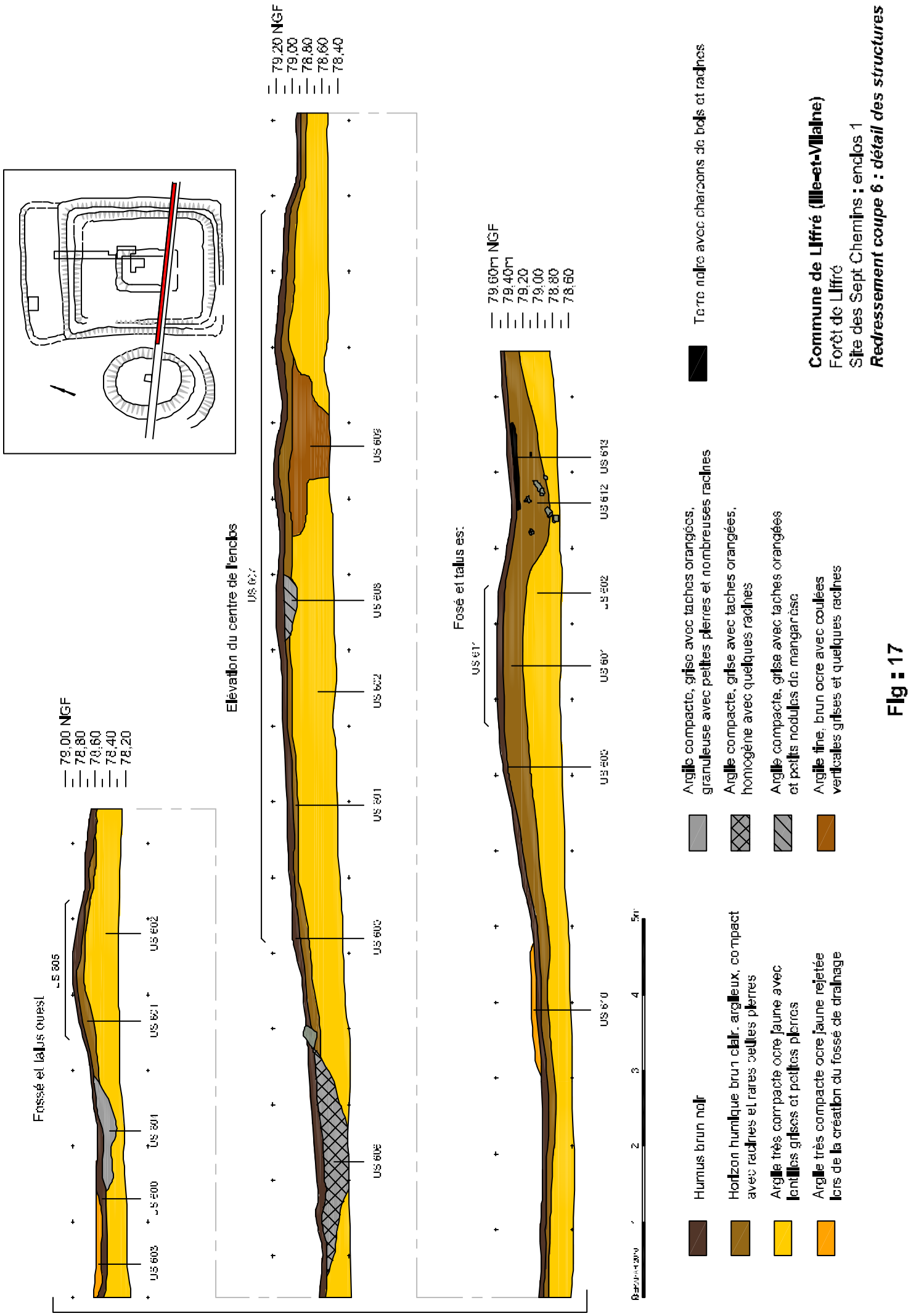
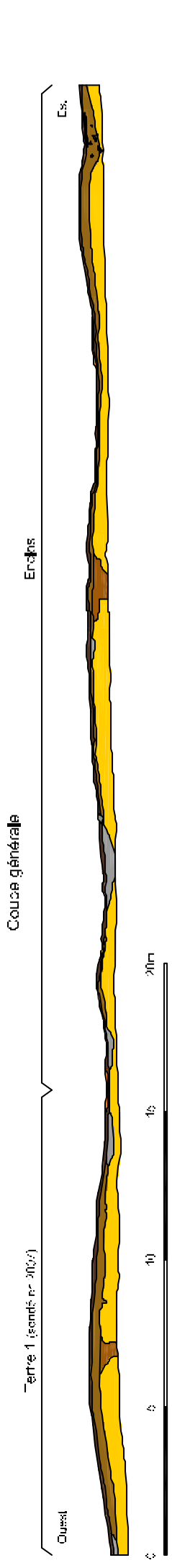
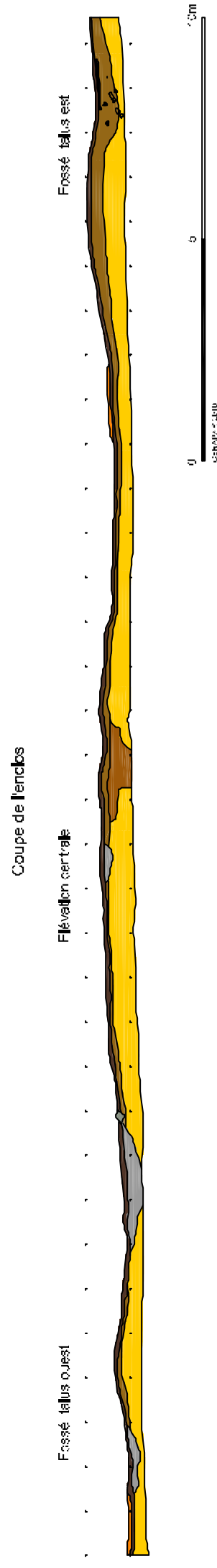


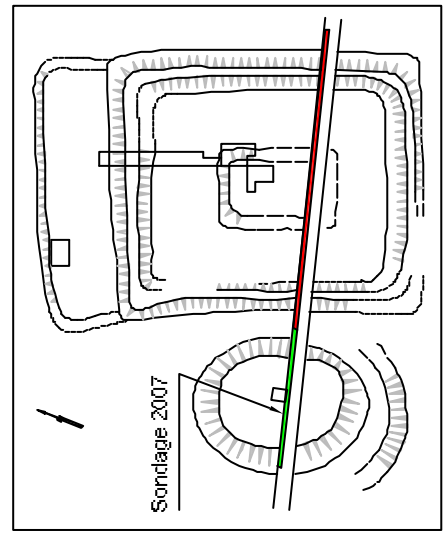
Fig : 17



© TOPIA 2010

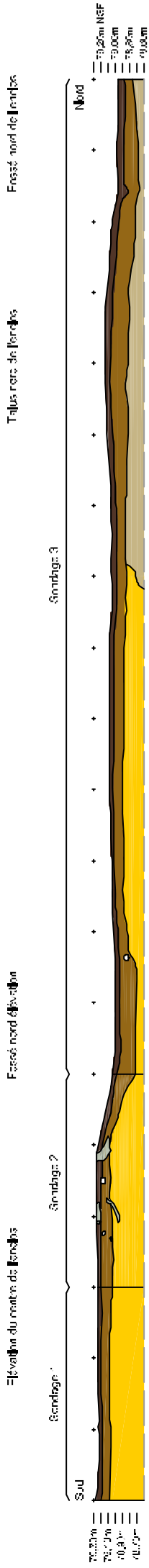
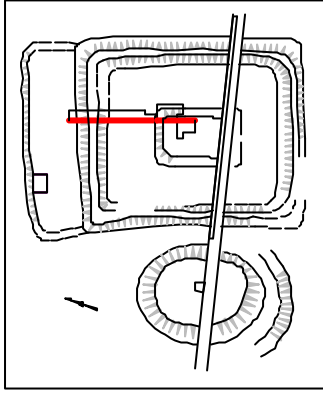


- Notes :
- Pour les légendes, niveaux et unités stratigraphiques voir plans de détail (fig. 17)
  - Les relevés du terrain 1 ont été effectués en 2007 lors du sondage réalisé par J.C. Mével



Commune de Liffré (Morbihan)  
 Forêt de Liffré  
 Site des Sept Chemins : enclos 1 et terre 1  
 Redressement coupe 6 - coupe générale

Fig. 18



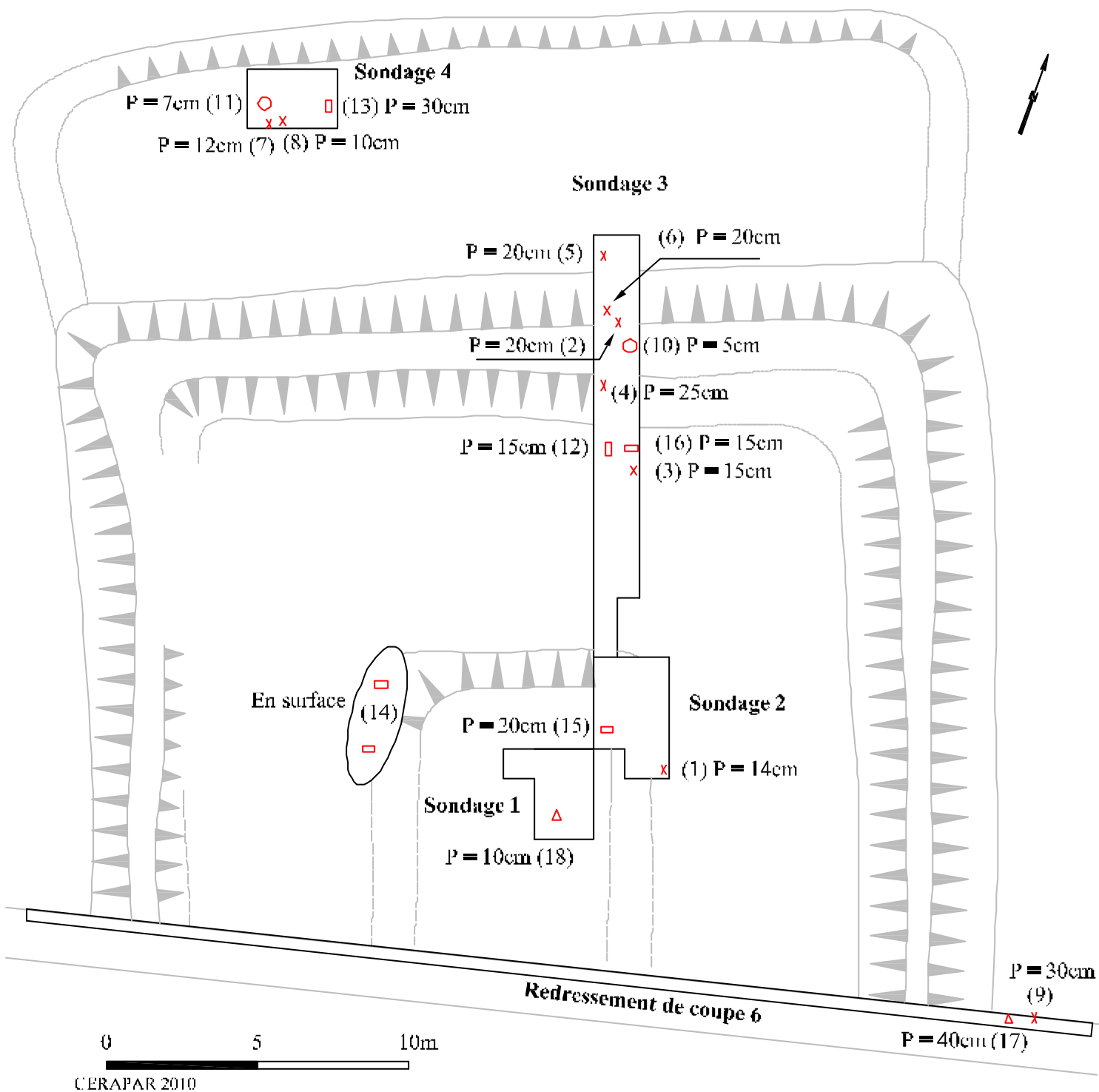
Note pour les détails par sondage voir les plans 12, 13, 14

- Humus brun rub.
- Horizon humide brun, dilu, argileux, compact avec racines et saies pelles pleines
- Argile très compacte pore jaune avec petites pierres
- Argile moyennement compacte grise avec limon et petites pierres



Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)  
 Forêt de Liffré  
 Site des Sept Chemins : enclos  
 Coupe Sud-Nord des sondages 1-2-3

Fig. 19

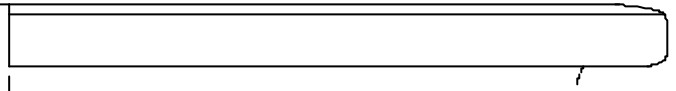


- x Céramique
- Scories
- Lissoir
- △ Morceau de meule
- Charbon de bois
- P : profondeur

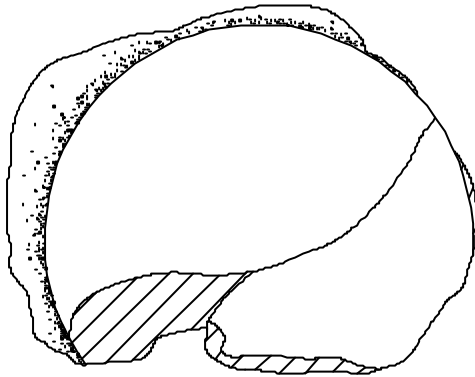
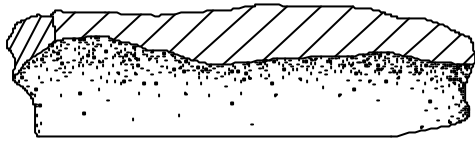
Nota : les renvois sont repris dans le texte au chapitre "mobilier"

**Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)**  
**Forêt de Liffré**  
**Sile des Sept Chemins : enclos 1**  
**Emplacement du mobilier**

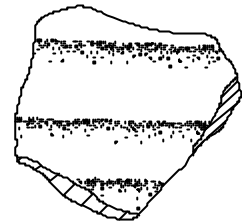
Fig. 20



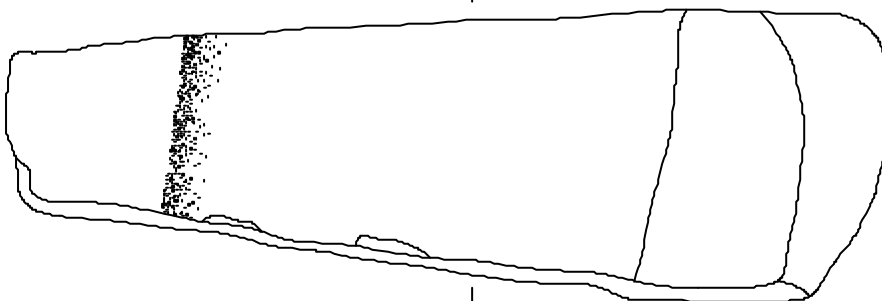
Bord (2)



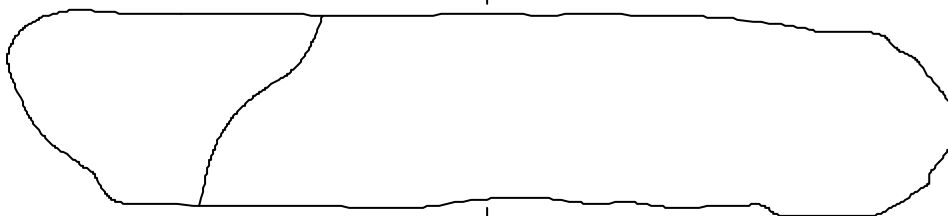
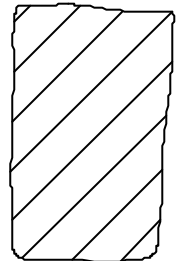
Fond de pot (9)



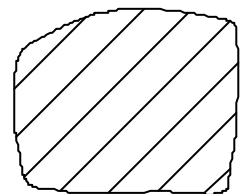
Élément de panse (3)



Lissolr (10)



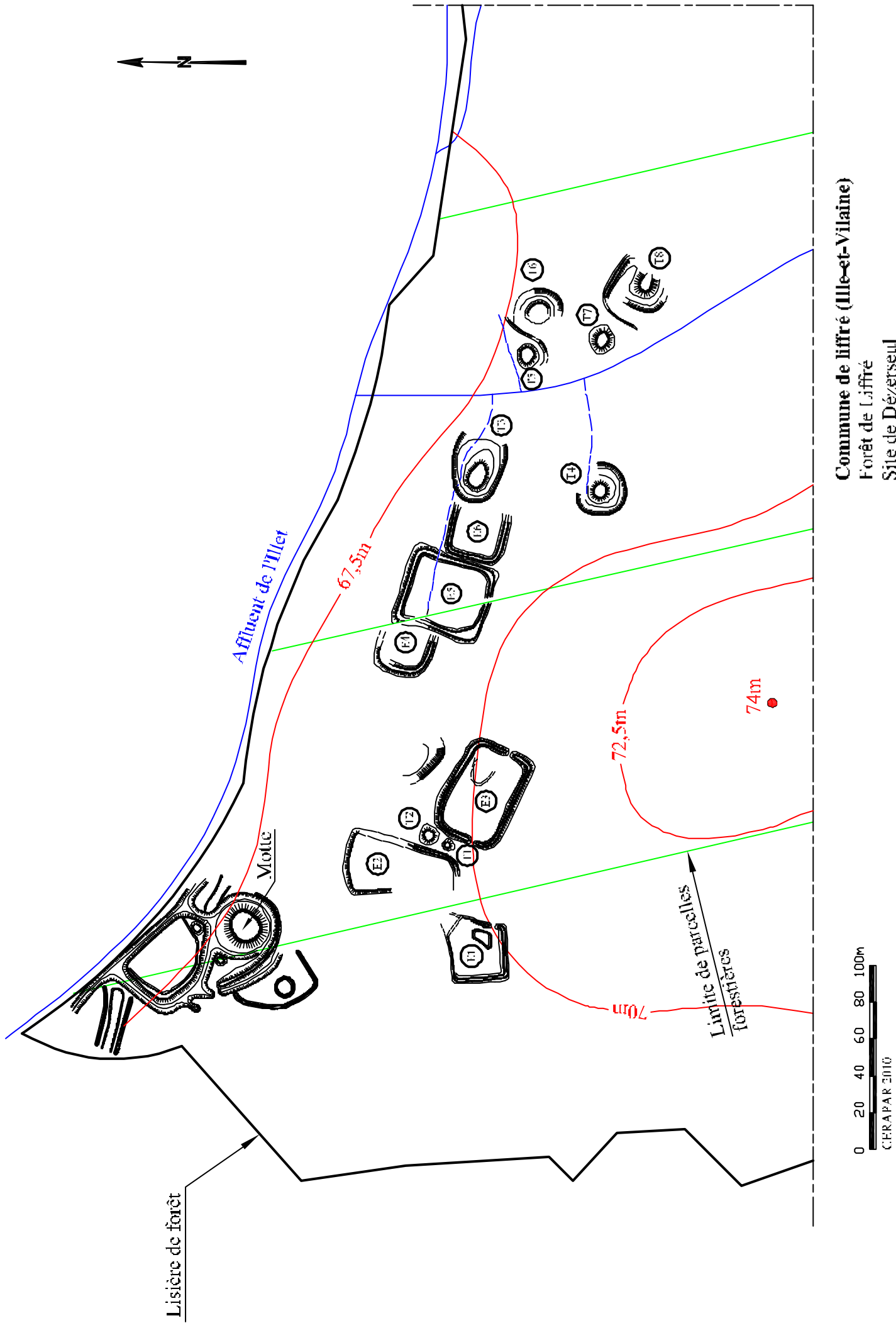
Lissolr (11)



0 1 2 3 4 5 cm  
CERAPAR 2010

Commune de Liffré (Ille-et-Vilaine)  
Forêt de Liffré - Site des Sept Chemins ; enclos 1  
*Dessin du mobilier*

Fig. 21



Commune de Illé (Ille-et-Vilaine)  
 Forêt de Illé  
 Site de Déz/erseul  
 Plan d'ensemble et environnement topographique du site

Fig. 22

CERAPAR 2010

### Forêt de Liffré : typologie des enclos

Site	N° enclos	Forme de l'enclos	Superficie intérieure	Talus	Fossés	Type d'enclos	Entrée visible	Terre associée	Observations
Dézerseul	E1	Sub-quadrangulaire	550m <sup>2</sup> (25x22m)	Oui (0,60m maxi)	Non	Simple	Oui : 1	Non	
Dézerseul	E2	Trapézoïdal	1500m <sup>2</sup> (60x25m)	Oui (0,60m maxi)	Non	Simple	Non	Oui	Incomplet
Dézerseul	E3	Quadrangulaire	1500m <sup>2</sup> (50x30m)	Oui (1m maxi)	Oui : partiels et peu visibles	Simple	Oui : 2	Oui	Elévation interne
Dézerseul	E4	Quadrangulaire	550m <sup>2</sup> (25x22m)	Oui (0,60m) maxi	Non	Accolé à E4	Non	Non	Incomplet
Dézerseul	E5	Quadrangulaire	1280m <sup>2</sup> (40x32m)	Oui (1m maxi)	Oui entre E5 et E6	Simple	Non	Non	
Dézerseul	E6	Carré	625m <sup>2</sup> (25x25m)	Oui (0,50m maxi)	Oui entre E5 et E6	Simple	Non	Oui	Incomplet
Les Sept Chemins	E1	Carré	594m <sup>2</sup> (27x22m)	Oui (0,50m maxi)	Oui : partiels et peu visibles	Simple avec annexe de 196m <sup>2</sup> au nord	Non	Oui	Elévation interne
Les Sept Chemins	E2	Sub-quadrangulaire	1000m <sup>2</sup> (40x25m)	Oui (0,60m maxi)	Oui : partiels	Emboîté dans E3	Non	Non	Incomplet (laie forestière) Elévation interne
Les Sept Chemins	E3	Sub-quadrangulaire	3500m <sup>2</sup> (100x45m) (40x25m)	Oui (0,60m maxi)	Oui : partiels	Emboîte le E2	Non	Non	Incomplet (laie forestière)
Les Sept Chemins	E4	Trapézoïdal	800m <sup>2</sup> (25x32m)	Oui (0,40m maxi)	Non	Accolé au E5	Non	Non	Incomplet (laie forestière)
Les Sept Chemins	E5	Quadrangulaire	728m <sup>2</sup> (26x28m)	Oui (0,80m maxi)	Oui : partiels	Entre E4 et E6	Non	Non	Incomplet (laie forestière)
Les Sept Chemins	E6	Quadrangulaire	504m <sup>2</sup> (24x21m)	Oui (0,50m maxi)	Oui : partiels	Accolé au E5	Non	Oui	
La Brézille		Carré	1600m <sup>2</sup> (40x40m)	Oui (1m maxi)	Oui : partiels	Simple	Oui	Oui	
Saint-Pierre		Sub-quadrangulaire	1020m <sup>2</sup> (30x34m)	Oui (0,50m maxi)	Oui : partiels	Simple	Oui : 2	Oui	
La Pioardais		Quadrangulaire	2300m <sup>2</sup>	Oui (0,60m maxi)	Oui : partiels	Simple	Oui : 1	Oui	Incomplet
Le Bas Sevalle		Quadrangulaire	1020m <sup>2</sup> (30x34m)	Oui (0,50m maxi)	Oui : partiels et peu visibles	Simple	Non	Non	Formant terrasse Incomplet
Le Domaine		Quadrangulaire	1596m <sup>2</sup> (42x38m)	Oui (0,60m maxi)	Non	Simple	Oui	Oui	Incomplet (ancienne voie ferrée)

Fig. 23



### Forêt de Liffré : typologie des tertres

Site	Ntertre	Forme du tertre	Dimensions (H = hauteur totale avec fossés)	Fossé	Enclos associé	Observations
Dézerseul	T1	Circulaire	Ø : 6,50m H : 0,80m	Non	Oui	
Dézerseul	T2	Circulaire	Ø : 11m H : 0,80m	Non	Oui	
Dézerseul	T3	Ovale	22mx15m H : 0,50m à 1,60m	Oui : Ouverture 2m à 7 m	Oui	Tertre irrégulier
Dézerseul	T4	Circulaire	Ø : 14m H : 0,70m	Oui : Ouverture 2m à 3 m	Non	
Dézerseul	T5	Ovale	14mx12m H : 0,50m	Partiel : Ouverture 2,50m	Non	Jouxté par un talus
Dézerseul	T6	Ovale	15mx13m H : 0,50m	Partiel : Ouverture 2m	Non	Jouxté par un talus
Dézerseul	T7	Ovale	16mx14m	Non	Non	
Dézerseul	T8	Ovale	14mx18m H : 0,90m	Partiel : Ouverture 3m	Non	Entouré de talus
Les Sept Chemins	T1	Ovale	20mx15m H : 0,80m	Partiel : Ouverture 2,50m	Oui	
Les Sept Chemins	T2	Quadrangulaire	10mx6m H : 0,30m	Partiel : Ouverture 0,70m à 3m	Oui	Elévation au centre d'une enceinte
Les Sept Chemins	T3	Circulaire	Ø : 17m H : 0,80m	Partiel : Ouverture 2m à 3,50 m	Oui	
Les Deux Tertres	T1	Circulaire	Ø : 17m H : 0,50m	Partiel : Ouverture 2m	Non	Incomplet Entouré d'un talus
Les Deux Tertres	T2	Circulaire	Ø : 16m H : 0,50m	Partiel : Ouverture 2m	Non	Incomplet
La Brézille		Circulaire	Ø : 10m	Non	Oui	
Carrefour de la Brézille		Ovale	15mx13m H : 0,50m	Partiel : Ouverture 2m à 3,30 m	Non	
Saint-Pierre		Ovale	18mx14m H : 0,80m	Partiel : Ouverture 1,60m	Oui	Entouré d'un talus
La Ploardais		Circulaire	Ø : 15m H : 0,70m	Partiel : Ouverture 2m	Oui	
Le Bouclaire		Quadrangulaire	18x16m	Oui : ouverture 2m à 4m	Non	Entouré d'un talus
Le Domaine		Ovale	10mx8m H : 0,50m	Non	Oui	

Fig. 24

### Comparaison des surfaces des enceintes par massif forestier

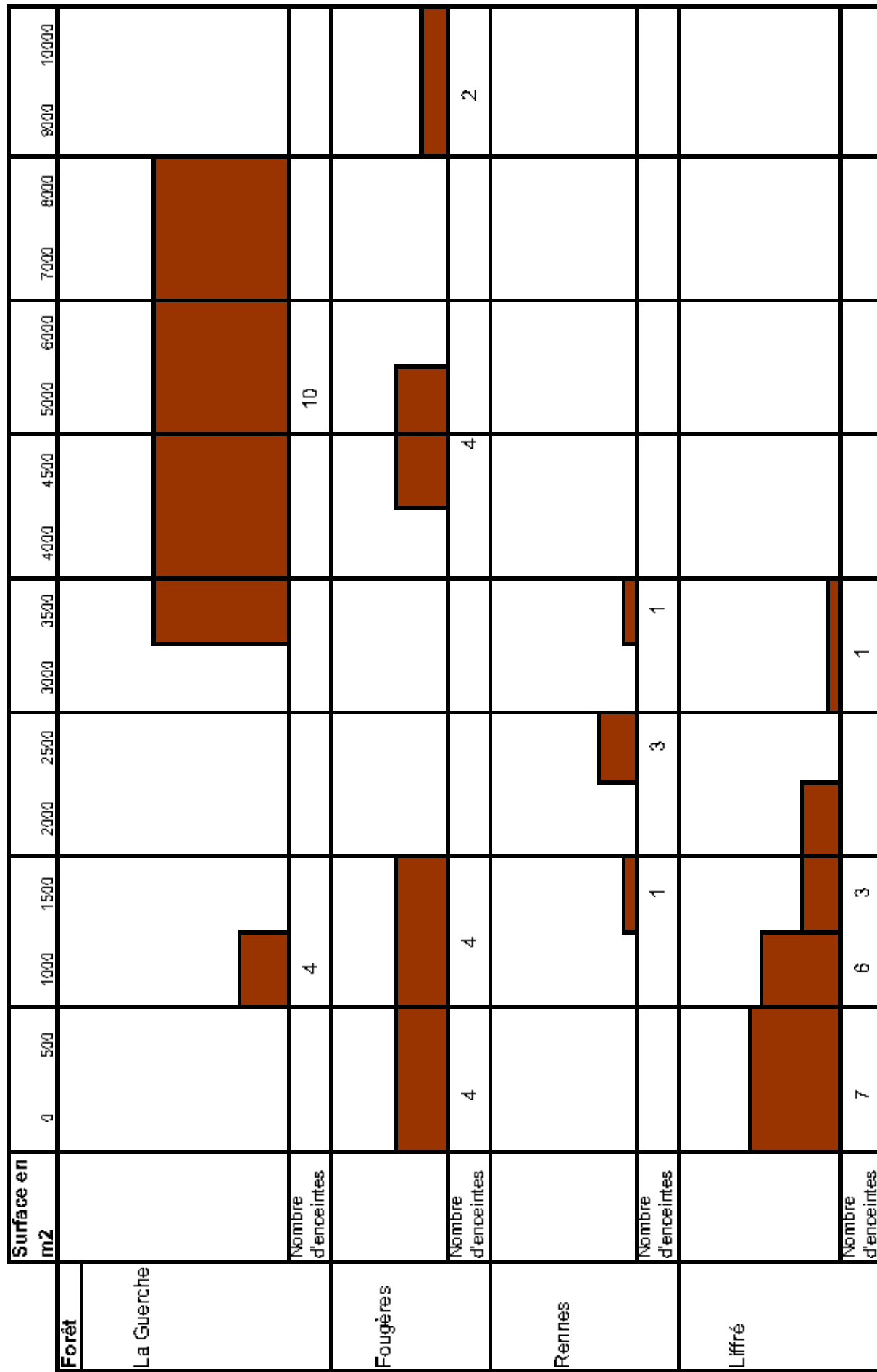


Fig. 25

## Empierrement autour de l'élévation centrale



Photo 1 : vue d'ensemble depuis le nord



Photo 2 : vue côté ouest de l'élévation



Photo 3 : vue côté nord de l'élévation



## Sondage 1

Photo 4 :  
Décapage et mise en  
évidence d'un morceau de  
meule et d'un bloc de grès



Photo 5 :  
Fosse rectangulaire  
(US 104)



Photo 6 :  
A droite fosse (US 104)  
fouillée par moitié, à  
gauche ancien chablis  
(US 105)





## Sondage 2



Photo 7 :  
Vue d'ensemble  
du sondage



Photo 8 :  
Vue est de  
l'empierrement (US 203)



Photo 9 :  
Angle de la plate-forme  
(US 205) et fossé (US  
204)



## Sondage 3



Photo 11 :  
Probable calage de  
poteau (US 307)

Photo 10 : Vue d'ensemble du sondage. Au premier plan fossé (US 304)



Photo 12 :  
Fossé (US 306) et talus  
(US 305) côté nord



## Sondage 4



Photo13 : Vue de l'empierrement (US 403) après décapage de l'humus



Photo14 : Vue de l'empierrement avant la fouille



Photo15 : Vue du sondage après enlèvement des blocs et fouille partielle côté est



## Sondage 5



Photo16 : Fosse à mi-fouille et son remplissage (US 501)



Photo17 : Fosse entièrement fouillée et substrat (US 502)



## Redressement de coupe 6



Photo18 : Vue ouest du redressement



Photo19 : Vue est du redressement



Photo20 : Fossé (US 604) et talus (US 605) ouest de l'enceinte



Photo21 : Fosse (US 609) au centre de l'élévation centrale



Photo22 : Talus est de l'enceinte (US 611)



Photo23 : Fossé est de l'enceinte (US 612)



## Mobilier



Photo24 : Céramique 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> siècle



Photo25 : Céramique de Chartres-de-Bretagne 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> siècle



Photo26 : Fond de pot à cuire 9<sup>e</sup> -11<sup>e</sup> siècle



Photo27 : Scories



Photo28 : Morceaux de meule rotative



Photo29 : Lissoirs